

SOMMAIRE

De la diversité culturelle au contact des langues WANE Mohamédoune dit Doudou	5 - 21
African Litterature Criticism And The Issue of Language El Hacen Ould Ahmed	22 - 31
Karl Popper et Thomas Kuhn : Controverses Autour de La Notion de Sociologie des Sciences	
Diallo Alpha	29 - 34
Rapports entre Religion et Philosophie Yacoub Ould El Ghassem	35 - 43
Dynamique urbaine, défis urbains et déséquilibre spatial en Mauritanie. L'exemple de Nouakchott	
Hameiny Ould Sidi	44 - 54
Les pressions animales dans les aires protégées en Mauritanie: Réalités actuelles, analyse de la tendance évolutive et applicabilité des méthodes d'évaluation des capacités de charges de bétail utilisées dans la planification des pâturages MON 3	55 - 78

De la diversité culturelle au contact des langues

WANE Mohamédoune dit Doudou,
Département des Langues Nationales et de Linguistique,
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines,
Université de Nouakchott.

L'espace qui correspond à la Mauritanie contemporaine est occupé, depuis des siècles, par des communautés dont les langues et les cultures diffèrent. Ces communautés se répartissent en Arabo-Berbères, Pulaar, Soninkés, Wolofs et Bambaras, cependant la constitution ne mentionne que les quatre premières. La politique mauritanienne en matière de cultures et de langues ne favorise pas l'épanouissement de la diversité ; la culture officielle du pays se résume à la culture arabe. L'unité nationale sera toujours un vain mot si on ne fait pas la promotion de cette diversité. La stratification sociale, la façon de se vêtir, de manger, de se marier ne varie-t-elle pas d'une communauté à une autre ? La cohabitation entre les ethnies, nonobstant les conflits qu'elle a générés, a, par ailleurs, donné naissance à une diversité et une mixité culturelles. Ainsi le contact des langues en présence a engendré un phénomène comme l'emprunt.

Nous nous proposons, à travers cet article, de faire une brève présentation de la situation sociolinguistique linguistique mauritanienne pour ensuite parler de la diversité culturelle en qui peut distinguer et unir les communautés en présences et enfin pour montrer comment chaque langue adapte les emprunts.

Le cadre sociolinguistique

La Mauritanie est un pays de l'Afrique de l'Ouest et du Maghreb, elle est limitée au Nord par le Maroc et l'Algérie, à l'Est par le Mali, au Sud par le Mali et le Sénégal et bordée à l'Ouest par l'Océan Atlantique. Elle compte environ 3 000 000 d'habitants. Cette position charnière entre l'Afrique « blanche » (le Maghreb) et l'Afrique « noire » permet à la Mauritanie d'être membre tout à la fois de l'Union Africaine, de la Ligue des Etats Arabes, de l'Union du Maghreb Arabe et de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal. La Mauritanie fait partie également de l'espace francophone.

La population mauritanienne est officiellement répartie en quatre groupes linguistiquement et culturellement distincts : les Arabo-Berbères, communément appelés maures, se divisent en Maures blancs ou *bidāan* (singulier *bidāani*) et maures noirs ou *hratin* (singulier *hartani*), ils occupent essentiellement le Nord, le Centre, l'Ouest et l'Est du pays et parlent le *hassaniya*, un dialecte arabe ; les Peuls et/ou *haalpulaar'en* qui sont aussi appelés toucouleurs ont pour langue le pulaar ; les Soninké appelés aussi Sarakollé parlent le soninké ; ces deux ethnies se rencontrent dans le Centre et surtout au Sud du pays, allant du Trarza au Guidimakha. Les Wolofs dont la langue est le wolof se rencontrent principalement au Trarza. A ces groupes, on peut ajouter les bambaras dont la langue porte le même nom, ils sont localisés dans certaines villes comme Aïoun, Kiffa, Mbout, Sélibaby etc. A ces langues, s'ajoutent le berbère sous sa variante locale le *znaga* qui est en voie de disparition, l'*azer*, mélange de soninké et de berbère, qui est aujourd'hui une langue morte et le français qui est la langue héritée de la colonisation. Il y a lieu de signaler que les grandes villes (Nouakchott,

Nouadhibou, Zouerate, Kiffa, Kaédi, Rosso etc.) se caractérisent par une situation de fort multilinguisme.

La politique linguistique mauritanienne dès la veille de l'Indépendance a réservé un traitement différent aux langues en présence. La constitution de 1959 mentionne que l'arabe est langue nationale et que le français est langue officielle faisant ainsi du français la seule langue d'enseignement et de l'administration, tandis que l'arabe est enseigné comme une matière du programme. Celle de 1961 renforce le statut de l'arabe qui devient une langue officielle au même titre que le français. L'arabe s'installe progressivement comme langue de l'enseignement et de l'administration, en concurrence avec le français. La constitution de 2006 stipule dans son article 7 que la langue officielle du pays est l'arabe et que les langues nationales sont l'arabe, le pulaar, le soninké et le wolof. Cependant, le français, langue officielle jusqu'en 1980, le bambara ou bamanan, le berbère, l'azer ainsi que le hassaniya n'ont fait l'objet d'aucune mention. Néanmoins le français demeure très présent en Mauritanie, à côté de l'arabe.

Une série de textes législatifs est venue, par la suite, compléter ou renforcer les dispositions de cette politique linguistique. La loi N° 068 065 du 04 mars 1968 confère à l'arabe le statut de langue nationale et de langue officielle. Il partage donc le statut de langue officielle avec le français. Cette loi est parfois perçue comme l'aboutissement de la constitution de 1961. Le décret N° 79 348/PG/MEFS du 10 décembre 1979 décide de la création de l'Institut des Langues Nationales qui a pour mission de préparer l'introduction des langues nationales (pulaar, soninké et wolof) dans le système éducatif et de leur reconnaissance en tant que telles. Le décret N° 81 072/PG/MEN fixe ainsi les alphabets de ces langues, il fait le choix de la

transcription des langues pulaar, soninké et wolof en caractères latins suivant les directives de la conférence de Bamako (du 28 février au 5 mars 1966) sur l'unification des alphabets des langues africaines.

Les réformes du système éducatif mauritanien entreprises depuis l'Indépendance ont surtout mis en place une arabisation progressive de l'enseignement. Elles peuvent ainsi être considérées comme un aveu d'échec dans la mise en place d'un système éducatif inspiré de la diversité linguistique et résolument tourné vers l'instauration d'un Etat moderne soucieux de la préservation de cette diversité. La réforme de 1967 a instauré un bilinguisme français/arabe, tenant compte « des aspirations des différentes communautés et de la nécessité de former un mauritanien ancré dans ses valeurs socioculturelles ». La réforme de 1973 a décidé de l'arabisation des deux premières années du primaire et le doublement de l'horaire de l'arabe pour les autres années du cycle. Il s'est développé, dans le sillage de cette réforme un système éducatif à double filière ; une filière arabe obligatoire pour les élèves dont la langue maternelle est le hassaniya (arabe), facultative pour les autres élèves, et une filière bilingue destinée aux élèves de langue maternelle autre que l'arabe : la langue d'enseignement dans cette filière est le français. Les orientations du Comité Militaire du Salut National en 1979 ont cependant instauré une troisième filière au niveau du fondamental (primaire) par l'introduction des langues pulaar, soninké et wolof comme langues d'enseignement des élèves ayant choisi de faire leur scolarité dans leur langue maternelle. L'objectif de ce nouveau système « est d'assurer l'indépendance culturelle où l'arabe est la langue unitaire parlée par tous les Mauritaniens ». La réforme de 1999 dont la visée « est l'unification du système éducatif mauritanien » vient instaurer un bilinguisme arabe/français de type nouveau où l'arabe est la langue

d'enseignement des lettres et sciences humaines et le français la langue d'enseignement des sciences et techniques à partir de la deuxième année du fondamental.

La diversité culturelle

La définition de la culture à laquelle on fait le plus souvent référence est celle de l'UNESCO : « la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ». La culture apparaît alors comme un concept très large recouvrant les activités les plus diverses et hétérogènes mais rattachées directement à l'homme et à sa société. Cependant, sa manifestation la plus directe reste la langue et c'est pourquoi au constat d'une diversité linguistique on fait souvent correspondre celui d'une diversité culturelle.

La Mauritanie de par sa position de passerelle et de trait d'union entre l'Afrique du Nord et l'Afrique au Sud du Sahara a été, pendant des lustres, une terre de confluence de communautés différentes aux plans culturel et linguistique.

Ce pays est officiellement occupé par les quatre communautés que sont les arabes parfois nommés arabo-berbères, les peuls ou *haalpulaar'en*, les soninké et les wolofs mais il existe des communautés qui, pour diverses raisons, sont occultées ; il s'agit des bambaras et dans une certaine mesure des berbères. L'intervention de l'Etat dans le domaine de l'identité des communautés nationales n'a pas favorisé la promotion de la diversité culturelle.

La cohabitation séculaire de ces communautés, faite de confrontations et d'alliances, est cependant la preuve d'une volonté de vivre ensemble. L'appartenance à l'une ou l'autre des communautés n'a jamais été une question d'origine. Combien de familles se considérant aujourd'hui comme « arabes » sont d'origine peule, soninké ou wolof ? L'inverse peut être également remarqué.

La convergence culturelle des diverses communautés mauritanies se manifeste à travers les différentes confréries qui se sont développées en Mauritanie parmi lesquelles on peut citer la « qadiriya » et la « tijaniya », celle-ci partagée en plusieurs branches. La distinction entre sédentaire et nomade dépasse les frontières de l'ethnie, elle se traduit parfois en terme de distinction entre agriculteurs et pasteurs dans la société traditionnelle. Le peul pasteur n'est-il souvent pas traité à l'image du maure pasteur ? Quelle est la portée de cette phrase : « pullo araani, capaato araani »^a si ce n'est de souligner leur nature de nomades.

Les communautés en outre ne sont pas toujours des plus homogènes. La triade, « ahel sharg », « ahel gibla » et « ahel sâhil » rend compte du fait que, d'une aire géographique à une autre, on observe différentes configurations culturelles. Le parler « deymani »¹ procède d'une particularité culturelle caractéristique d'un espace géo-culturel bien connu pour la maîtrise des subtilités de la langue hassanya. La proximité avec l'une ou l'autre des communautés noires fait qu'on se sent plus proche de celle-ci plutôt que de celle-là. Un Maure de l'ouest du Trarza est plus solidaire du Wolof voisin alors que celui du Brakna se sent en plus grande complicité avec le Pulaar. Les maures du Brakna ne disent-ils pas :

^a - Parler deymani : Utilisation subtile de la langue pour exprimer le contraire de ce qu'on a dit. On dit en substance que « le mensonge est proscrit et la vérité ne se dit pas ».

« *kwarna wa kwarkum, kwarna ygûlu 'ar ñaam', kwarkum ygûlu 'ar cippiren'* ». Ce mélange de hassanya et de pulaar signifie littéralement « nos peuls et vos peuls, nos peuls disent : *viens manger et vos peuls disent viens on va lutter* ». Il faut noter que le mot hassaniya « *kwar* » varie de référent d'une région à une autre même si aujourd'hui il tend à se figer dans la désignation de tout « noir » autre que le hartani.

La stratification traditionnelle des ethnies en castes, au-delà de son caractère essentiellement fonctionnel, correspond à une diversité culturelle. La musique d'un « *gawlo* » ou griot est différente, chez les Pulaar, de celle d'un « *bambaado* », guitariste, ou d'un « *maabo suudu paate* », conteur - guitariste - généalogiste.

Le mode d'habitat, le mode vestimentaire, l'art culinaire, la façon de célébrer une naissance ou un mariage, le rapport à la mort varient également d'une communauté à une autre quand ce n'est pas au sein d'une même communauté. L'imaginaire maure nous conforte dans la boutade : « *gaddâm min erûs li-kwâr* », littéralement « Etre plus avancé(e) que la mariée noire ».

La diversité culturelle mauritanienne, si l'on tient compte aussi de la mixité qui caractérise les différentes ethnies du pays, témoigne néanmoins de l'existence d'une culture plurielle dont les contours dépassent ceux de l'ethnie. La Mauritanie doit s'enorgueillir de ce fonds culturel commun en mettant en place une politique culturelle pouvant déboucher sur une intégration harmonieuse des différentes communautés nationales dans un esprit de justice, d'équité et de tolérance. Le respect des différences participerait à renforcer chez le citoyen l'émergence d'une véritable identité mauritanienne « débarrassée de tout préjugé fondé sur des diversités culturelles ».

Cette diversité, loin d'être une barrière à l'intercompréhension, est une véritable aubaine pour sauver notre riche patrimoine menacé par une uniformisation de plus en plus agressive. Une action en faveur des devinettes, des proverbes, des contes, des légendes, etc. aiderait à prouver que ces pratiques culturelles sont quasi-identiques d'une communauté à une autre. Le conte reste cependant l'illustration la plus parfaite de ce patrimoine commun ; l'image du lièvre et de l'hyène est une constante dans les contes des différentes communautés : « Le lièvre rusé et malicieux, qu'il s'appelle « bojel » chez les Pulaars, « neyreb » chez les Maures, « läkk » chez les Wolofs, ou « kanjaane » chez les Soninkés, conserve la même image, joue le même rôle par delà la diversité culturelle des populations de la vallée. L'hyène, cupide, bête, avec un sens très pointu de l'opportunisme du « ventre », qu'elle s'appelle « fowru » chez les Pulaars, « chertât » chez les Maures, « turunje » chez les Soninkés et « bukki » chez les Wolofs, joue également la même partition. »^b

Les décideurs politiques doivent œuvrer pour la préservation et la valorisation de toutes les cultures nationales. La culture de la négation, de plus en plus forte dans ce pays, n'est pas pour faciliter la prise de mesures courageuses dans le sens d'une reconnaissance effective de toutes les cultures et de toutes les langues nationales. L'unité nationale restera un vain mot si on ne donne pas à chaque communauté les mêmes droits que les autres. La culture de l'État centralisateur est une sorte d'injustice et d'instauration d'une « monoculture » à travers le choix d'une culture principale qui est celle de l'État et de cultures secondaires ou périphériques qui sont celles des minorités. Un État unitaire et démocratique ne peut se

^b - Wane M.D. préface de : Contes mauritaniens de la vallée du fleuve, Nouakchott, Imprimerie Dar el Ichar, Alliance Française de Mauritanie, 2006.

construire aux dépens de certaines communautés nationales. Comment construire une identité si elle ne respecte pas nos différences et nos origines ? La Mauritanie doit pouvoir se réconcilier avec elle-même et donc avec son histoire. Le multilinguisme et le multiculturalisme séculaire de ce pays sont notre chance pour l'édification d'un État ancré dans ces « sources » et pleinement ouvert aux autres cultures partenaires mais non conquérantes.

Le contact des langues

Terre de confluences, la Mauritanie actuelle est le résultat de plusieurs occupations allant de la pénétration berbère à la conquête coloniale, qui ont conduit à la cohabitation de différentes communautés pour ne pas parler de différentes langues. Le contact entre ces communautés a eu pour conséquence des interférences tant culturelles que linguistiques ; le berbère après son implantation a beaucoup apporté aux langues africaines avec lesquelles il cohabitait. L'azer, nous dit-on, est un pidgin entre le berbère et le soninké.

Selon Dubois et al.^c « Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possède pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts. » Autrement l'emprunt consiste en l'intégration par une langue donnée de termes venus d'une autre langue voisine. Il est le procédé par lequel une langue adapte, pour désigner des réalités nées de nouveaux besoins de communication, des concepts pris à d'autres langues. L'islamisation des populations noires s'est traduite par le passage d'un nombre important de mots originaires de la langue arabe, langue du Coran et de la littérature écrite, aux langues berbère, bamanan (bambara), pulaar, soninké et wolof. L'implantation du pouvoir colonial français a conduit au même résultat.

Notre propos se limitera à l'emprunt lexical et ne traitera donc pas de tous les aspects qui sont liés à l'intégration phonique.

^c - Dubois, Jean et al. 1973. Dictionnaire de linguistique. Paris Larousse

Le rapport de l'arabe au berbère est quelque peu particulier en ce qui concerne le phénomène d'emprunt. La pénétration des arabes, Bani Hassan, a permis à leur langue parlée de supplanter le berbère dans tous les domaines de la vie publique. Le hassaniya s'est donc imposé, en Mauritanie, comme la langue parlée par les Maures. Cependant il n'a pas échappé à l'influence du berbère. Certains domaines de leur vie comme la toponymie, la faune et la flore, l'agriculture et l'élevage sont restés fortement dominés par les mots berbères que nous considérons comme des substrats berbères.

Voyons quelques exemples de mots berbères présents dans le hassanya :

Terme d'origine berbère	Glose
<i>îshîr</i> (<i>tîchirt</i> pour le féminin)	Enfant
<i>ərgaje</i>	Personne
<i>Amur</i>	Plantation d'acacias
<i>Tâmurt</i>	Marigot
<i>Igjân</i>	Brisures de céréales (mil, maïs, blé, orge, etc.)
<i>Tôlitmit</i>	Poing
<i>âvûk</i> (<i>tâvukît</i> pour le féminin)	Veau
<i>ədârîv</i>	Taureau
<i>Tikît</i>	Case
<i>Tikifît</i>	Variété d'arbre
<i>Tatkilît</i>	Epi
<i>taZaZmît</i>	Asthme
<i>Ardîn</i>	Instrument de musique ressemblant à la kora joué par la femme
<i>Tidinît</i>	Guitare traditionnelle
<i>Taqalît</i>	Sorgho
<i>Tigidirt</i>	Variété de palmier dattier
<i>Tâsart</i>	Natte

Il nous semble que l'intégration des substrats berbères se fait uniquement au niveau sémantiquement. Par contre, au niveau morphologique et phonologique, ils respectent le fonctionnement du berbère. Le mot « âvûk » (veau), par exemple, forme son féminin suivant la morphologie du berbère où la marque du féminin est un morphème discontinu « *t...t* » qui se place en initiale et finale de mot : « *t-âvuki-t* ». La formation du pluriel se fait également selon les règles morphologiques du berbère : « *i-dirvi-n* » ; le morphème du pluriel est « *i...n* ». Au plan phonologique, la consonne emphatique correspondante à la consonne [z] de l'arabe est toujours réalisée avec l'emphase comme dans le mot « *taZaZmît* »^d(asthme).

Cet inventaire loin d'être représentatif du lexique hassaniya d'origine berbère permet simplement d'illustrer le substrat berbère.

L'arabe entretient par contre un rapport différent avec les langues bambara, pulaar, soninké et wolof. L'intégration sémantique des mots empruntés à l'arabe se fait sans modification notable de sens. Nous nous contenterons de présenter quelques emprunts du pulaar à l'arabe sachant que les domaines touchés par l'emprunt sont quasiment les mêmes pour toutes ces langues. Le pulaar a emprunté dans les registres suivants :

- Religieux

Terme emprunté	Glose
<i>Alla</i>	Allah, Dieu
<i>Lislaam</i>	Islam

^d - La consonne emphatique du berbère correspondante au z est transcrise par la majuscule (Z) en raison de l'absence de caractère pouvant la transcrire.

<i>Liimanaagal</i>	Foi
<i>Aljanna</i>	Paradis
<i>Alquraana</i>	Coran
<i>Faaatiha</i>	Première sourate du Coran
<i>Sunna</i>	Traditions, actions du Prophète (PSL)
<i>Hadiis</i>	Hadith
<i>Hajju</i>	Pèlerinage à la Mecque
<i>Imaam</i>	Imam
<i>Sadak</i>	Aumône
<i>Tafsiiru</i>	Commentaire du texte coranique

- Juridique et administratif

Terme emprunté	Glose
<i>Sarya</i>	Justice, loi musulmane
<i>Kaadii</i>	Cadi
<i>Seede</i>	Témoin
<i>SarDi</i>	Contrat, condition
<i>Edda</i>	Période de retraite d'une femme divorcée
<i>Lajal</i>	Délai
<i>Wakiilu</i>	Tuteur, représentant

- Vie socio-économique

Terme emprunté	Glose
<i>Kaftaan</i>	Caftan

<i>Jallaaba</i>	Djellaba
<i>Basalle</i>	Oignons
<i>Tamaroore</i>	Dattes
<i>Jayba</i>	Poche
<i>Hariira</i>	Soie
<i>Ataaye</i>	Thé (infusion)
<i>Warga</i>	Thé vert
<i>Gemme</i>	Blé
<i>Melfal</i>	Fusil
<i>Waktu</i>	Heure
<i>Altine</i>	Lundi
<i>Alet</i>	Dimanche
<i>Fajiri</i>	Aube
<i>Subaka</i>	Matin

- Enseignement

Terme emprunté	Glose
<i>Almuudo</i>	Disciple, élève
<i>Alluwal</i>	Planchette de bois servant d'ardoise
<i>Destere</i>	Livre
<i>Harfeere</i>	Lettre
<i>Kaayit</i>	Feuille
<i>Dursitaade</i>	Réciter
<i>Nahwu</i>	Grammaire
<i>Beytol</i>	Poème, vers
<i>Suura</i>	Sourate
<i>Jaabawol</i>	Réponse

<i>Dalilu</i>	Argument, preuve
<i>Taariik</i>	Histoire
<i>Asli</i>	Origine
<i>Ilmu</i>	Science, savoir
<i>Hiiso</i>	Calcul

- Abstrait

Terme emprunté	Glose
<i>Hakkille</i>	Esprit
<i>Faamde</i>	Comprendre
<i>Ruuuhu</i>	Ame
<i>Anniya</i>	Intention
<i>Daraja</i>	Renommée
<i>Horma</i>	Respect

Les registres sémantiques présentés permettent de dire que les emprunts s'intègrent, dans la langue cible, en conservant généralement leur sens dans la langue source. Morphologiquement certains emprunts s'adaptent à la langue pendant que d'autres ne respectent pas le procédé de formation du mot. Le nom en pulaar appartient à une classe^e avec laquelle il s'accorde en s'adjoignant le suffixe correspondant. Le mot « *beytol* » (poème), par exemple, est bien intégré car il porte la marque de la classe qui est « *ol* », il fait partie de la classe « (n) *gol* » : « *beytol ngol* » (le poème), au singulier et « *beyti Di* » au pluriel. Par contre, Des mots comme « *sadak* » (aumône), « *jayba* » (poche), « *ataaye* » (thé) ne s'intègrent pas

^e- Le pulaar étant une langue à classe, chaque nom appartient à une classe nominale. On dénombre, en général, 21 classes nominales.

morphologiquement et ne portent donc pas la marque de la classe à laquelle ils appartiennent ; leur terminaison, qui peut ressembler à un suffixe de classe, n'indique pas la classe d'appartenance. Ces mots se retrouvent alors dans la classe «o» laquelle est la classe des humains mais aussi la classe qui reçoit les emprunts n'ayant pas de suffixe. La catégorie du mot emprunté est le plus souvent un nom mais il peut, une fois intégré, servir à dériver un verbe ; exemples :

Nom emprunté	Forme verbale dérivée	Glose
<i>Seede (témoin)</i>	<i>Seedaade / seedtaade</i>	Observer / témoigner
<i>Hajju (pèlerinage)</i>	<i>Hajjude</i>	Faire le pèlerinage
<i>Beytol (poème)</i>	<i>Beytude</i>	Réciter des poèmes
<i>Horma (respect)</i>	<i>Hormaade</i>	Respecter

L'intégration phonologique ou phonique signifie qu'un son perd sa valeur initiale au moment où il est adopté par la langue cible. Les consonnes spécifiques de l'arabe se réalisent en consonnes correspondantes de la langue emprunteuse ; les consonnes emphatiques /T/ et /S/ s'intègrent en /t/ et /s/ dans «*seytaane*» (Satan) / [θsheyTân], «*sadak*» (aumône) / [θSadaqa]. La consonnes /z/ apparaît sous deux formes : une forme intégrée en /s/ dans «*asakal*» (zakat) et une forme en /j/ dans «*jamaanu*» (temps). La consonne /q/ de son côté a une forme intégrée comme dans «*waktu*» (heure) et une forme qui ne l'est pas comme dans «*alquraana*» (Coran).

Le calque est aussi un autre procédé d'emprunt que le pulaar a utilisé. Il consiste à traduire un terme qui n'existe que dans la langue source dans la langue cible. Ce phénomène est cependant d'une importance moindre ; exemples :

Calque	Forme arabe	Glose
<i>Jurmotoodo</i>	<i>Arrahmânu</i>	Clément
<i>Jarlotoodo</i>	<i>Arrahîmu</i>	Miséricordieux
<i>Jaafotoodo</i>	<i>Alghafûru</i>	<i>Miséricordieux</i>
<i>Lewru</i>	<i>Šahru</i>	Mois
<i>Tagoore</i>	<i>Xalqu</i>	Créature
<i>Hoore ngalu</i>	<i>Ra's almâl</i>	Capital
<i>Suudu ngalu</i>	<i>Beyt almâl</i>	Trésor public

Outre la satisfaction d'un manque, résultant d'un besoin de communication, l'emprunt en pulaar peut être lié soit au contournement d'un tabou dans la langue cible soit à une volonté de se distinguer de la société « ordinaire ». Les mots pour désigner les parties intimes de l'homme sont volontairement empruntés à l'arabe car l'utilisation des mots natifs apparaît comme une vulgarité. Le tabou linguistique est donc évité par l'emprunt des équivalents arabes qui passent pour être moins choquants. Il n'y a alors aucune gène à dire : « jakari » (verge), « farji » (vagin), « maniyu » (sperme) etc. Par contre l'emprunt pour se distinguer est un emprunt de prestige qui permet à l'individu de faire étalage de ses connaissances de la langue arabe ; la littérature pulaar est pleine de termes utilisés pour faire impression sur le public, en concurrence avec des termes de la langue native.

L'emprunt de l'arabe standard aux langues africaines demeure un phénomène marginal si ce n'est inexistant. Cette situation est partie liée au fait que les besoins de communication immédiats et quotidiens sont présents au niveau de la langue parlée. Le hassanya emprunte donc et selon la région au bamanan, au pulaar, au soninké et au wolof, d'Est en Ouest.

Le français qui s'est imposé à la Mauritanie pendant la période coloniale demeure encore très présent dans la vie de tous les Mauritaniens. Les nouveaux besoins de consommation dans le domaine des nouvelles technologies de l'information témoignent, si besoin est, de la vitalité de cette langue. Toutes les langues mauritaniennes disent et chacune dans ses sons propres : « portable », « carte », « crédit », « téléphoner », « transférer », « chargeur », « gratter », etc.

L'emprunt au français n'est pas la particularité d'une langue au détriment d'une autre ; l'arabe écrit et langue officielle n'est pas non plus à l'abri de ce phénomène. Cependant chaque langue emprunte selon son propre génie.

L'édification d'un État moderne sous le modèle de celui du conquérant imposait aux Mauritaniens de prendre au français tous les termes dont ils avaient besoin. Ainsi les domaines relevant de l'administration, de l'éducation, de la santé, de l'armée, du sport, de l'agriculture, du commerce, de l'alimentation et de la communication sont les domaines où les langues autochtones ont le plus puisé.

Examinons quelques exemples d'emprunts du hassanya et du pulaar au français :

Français	Hassaniya	Pulaar
Bidon	<i>Beydûn</i>	<i>bidonj</i>
Pot	<i>buT'</i>	pot
Cartable	<i>kartâbøl</i>	<i>kartaabal</i>
Table	<i>Tabla</i>	<i>taabal</i>
Boutique	<i>Butîg</i>	<i>butik</i>

¹ - La graphie T correspond à la consonne emphatique ↗ du hassaniya.

Automobile	<i>Wota</i>	<i>oto</i>
Seau	<i>Sîwa</i>	<i>siwoo</i>
Balai	<i>Balaya</i>	<i>bale</i>
Jupe	<i>Zib</i>	<i>sippu</i>
Fourneau	<i>Vurna</i>	<i>furna</i>
Carte	<i>Kart</i>	<i>kartal</i>

Il est évident que le français tel qu'il est parlé en Mauritanie n'a pas échappé à l'influence des langues locales. Il existe des réalités endogènes que la langue française ne connaît pas et pour les nommer elle est amenée à les emprunter directement ces langues. C'est le cas par exemple de « *id el kebir* » (fête du sacrifice), « *gazra* » (domaine occupé illégalement en hassaniya), « *bissap* » (oseille de Guinée en wolof), « *falo* » (terre cultivable sur la berge du fleuve en pulaar), etc.

Conclusion

Un aperçu du contexte sociolinguistique de la Mauritanie a permis de faire une esquisse de sa diversité culturelle et linguistique. Les communautés qui la composent ont des cultures différentes du point de vue de la structure sociale, des modes d'habitat, alimentation et habillement, de l'expression artistique, etc. Cette diversité, nourrie par des siècles de vie commune, repose sur un fonds culturel fait d'influences réciproques dont l'emprunt est une des conséquences. Chaque langue a pris des autres langues les mots dont elle avait besoin mais en les adaptant à son système linguistique à elle.

La diversité culturelle mauritanienne doit être entretenue et soutenue par la valorisation de chacune des cultures en présence dans l'intérêt de l'Unité nationale. Le partenariat entre les langues, de son côté, doit permettre de dépassionner le débat linguistique pour l'édification d'une culture mauritanienne citoyenne et plurielle capable de résister à l'assaut de l'uniformisation.

Références bibliographiques

- Anonyme, 2006, *Contes mauritaniens de la vallée du fleuve*, Nouakchott, Imprimerie Dar el Ichar, Alliance française de Mauritanie.
- Ba Oumar, 1982, *Le Coran*, Paris, L'Harmattan.
- Ba Ousmane, 1987, « Approche de l'emprunt du pulaar à l'arabe (sous les aspects phonique, sémantique et morphosyntaxique) », Mémoire de Maîtrise, Université de Nouakchott.
- Diagana Ousmane Moussa, 1977, « Interférences phoniques, lexicales et syntaxiques entre l'arabe et le soninké », Mémoire de Licence, Université Mohammed V, Rabat, Maroc.
- Dubois Jean et al., 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- Labatut Roger, 1983, « Les emprunts du peul à l'arabe », in *Langue Arabe et Langues Africaines*, Paris, Institut National des Langues et Civilisations Orientales, CERMAA-CEROI, Conseil international de la langue française.
- Kristeva Julia et al., 2007, *Diversité et Culture*, Paris, Collection Penser l'Europe, Cultures France.
- Ould Ethmane Mohamed, 2006, « Etude morphologique et sémantique de l'emprunt du hassaniya au français », Mémoire de Maîtrise, Université de Nouakchott.
- UNESCO, 26 juillet- 6 août 1983, « Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles ». Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City.
- UNESCO, 2005, Convention sur la promotion de la diversité des expressions culturelles, Paris.

AFRICAN LITERATURE CRITICISM AND THE ISSUE OF LANGUAGE

El Hacen Ould Ahmed
Département d'Anglais
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université de Nouakchott

African critics are yet to settle down the question of an African literature criticism accepted by all. This is partly because of their different backgrounds, partly because of complexity of the different sources of African literature but mainly because of the absence of clear cut standards and features according to which people can evaluate the quality of an African Artistic work. True, it may sound very relative and depending on who is evaluating and the material being evaluated; however the fact that criticism of any literature be it African, Chinese, American or Arabic, shall always remain relative. It depends on the perspective from which the critic is investigating the work. Meanwhile this cannot mean in any case the absence of logic in what is being done.

Chinweizu et al summed up their argument about the African literary criticism in these energetic words:

If African literature is not to become a transplanted fossil of European literature, it needs to burst out of the strait-jacket of anglomodernist poetry and of the 'well-made novel', and it needs to find more ways of incorporating forms, treatments and devices taken from the African oral tradition. Chinweizu. (1980, p. 97)

I. R. Richards supports this view and gives more freedom to the critic concerning the evaluation of any literary work. The aim of the critic must always be to assess and valorise literature regardless of origins and backgrounds of its writer. In the following passage I. R. Richards, puts very clearly his view about the prerequisite for being a critic when he says,

Criticism, as I understand it, is the endeavour to discriminate between experiences and to evaluate them. We cannot do this without some understanding of the nature of experience, or without theories of valuation and communication. pp. I-II

To evoke the subject of literary criticism in general and the African one in particular is a demanding, polemical and controversial matter; not only

between African writers and critics on the one hand and Western writers and critics on the other hand, but also among the Africans themselves. The so-called universal body of thoughts applied to the understanding of the human mind and experience proved its lack of objectivity and neutrality. Simply because such set of thought and ideology represents the universe from the angle of European civilization. So far as a particular civilization is in play, it is necessary, if not urgent, to bear in mind the socio-cultural load of that civilization. Subsequently, it will be a big mistake to tend to over-generalize the principles of European literary criticism. The culture they want to export to the outside world.

Undoubtedly, the role of literary criticism is essential to the development and nurturing of an authentic literary tradition. It helps to separate the chaff from the grains. However, the uncertainty of literary judgements and criterion of evaluation summons the attentions of the scholars to a deep and delicate problem of the universality of literary values. To put it in another way, certain Western scholars used to advocate the primacy of the autonomy of the literary text. Any literary work is considered as a coherent chain of signs which needs no reference to factors outside its entity, for its explanation and apprehension. Such underscoring of textuality is not without risks of misunderstanding and misinterpretation. Literature is here to speak to the public about human experience and imagination, and also to voice the social situation because art is the ‘function of society’. Thus, the socio-historical factors cannot in any way set aside, during the process of decoding the text. The orthodoxy of texuality “...has led to what is visibly an extreme position in which the relation of literary expression to a lived world of human values and consciousness is being eroded.” p. XIII. It is discernible that Westerns are tempted to subsume the African literature under the umbrella of theirs. But they neglect one determinant factor which is the modernity of African written literature and the different historical experience of the African world. African literature is still fledgling and its criticism is in parallel development with it. The objective of this criticism is to furnish the necessary understanding of the function of literature of the African continent; and to reveal the social discourse it encompasses. Criticism “is the vision of vision” according to the French critic Roman Fernandez, a true reflection of the work not to a distortion of it. This is the pragmatic usefulness of criticism.

Once we agree upon the rudimental point that criticism must sustain literature by exhibiting its social, political, cultural and artistic properties, one can agree that African literature requires a critique of its own. The

idea of African critique is supported by Richards in the following Statement:

I assume that, we as black social theorists; have no use for the myth of objectivity- a myth which has served the interest of Western European political objectives. Contrary to the propaganda of academia, white social theory does not represent a universally valid and ‘Objective’ body of thought, nor a neutral tool to be used for the purpose of understanding human experience. I would argue, instead, that it represents a particular view of the world as seen from the perspectives of supposed Western-European superiority, inherent in the terms definition and theoretical models on which white social theory is based. p. 3, 1973

To receive one's education in a foreign language is not a flaw; conversely it may stand for a great advantage, if the student makes a good use of it.

The importance is not that colonialism has endowed various African writers with a world language: the important thing is that how the writer uses the language (how the writer succeeds to turn out of the language a sheer tool that can serve him adequately). Killam p. 6, 1983

So, the African writers have the advantageous position to master one or two foreign languages, though, this may imply an inherited influence of the second language on the output of the Africans. The influence of the European culture on language cannot be, in any case, analogous with the rewriting of Western ideology and tradition by Africans; as some radicals ‘excuse me for the term’ African theorists advocate in the example of Obi Wali. Wali tries to explain the ambiguity of direct dependency of the African literature on European one, by the medium of language, by qualifying the African literature of being a mere by-product of the colonial experience. The same view is shared to some extent by Irele who argues that,

“We cannot feel that we are in full passion of this literature (African literature) so long as it is elaborated in a language that does not belong to us in an immediate and original way. p. 45, 1990”

The writings of Africans must be representative of the African reality to justify their reason of being. The peculiarity of the African society's culture, history of ideology shapes the individuality and personality of Africans in a different way than that of the Western; and that is where the hub of the matter lies. The hypothesized superiority of Westerns and the Western culture “the origin of light” and the denigration of

Africa "darkness" led the European theorists to mould what is, for them, unshakeable universal body of thoughts to which Africa- as well as continents such as Asia, Australia and in previous times the US- has to submit to. Instead of availing themselves of the commonalities between the various facets of the two literatures, some Westerns literary hegemony which stems from imperialism has the propensity language factors as a way in to assess African literature. Therefore, it will be very obscure and absurd to neglect that Africa has a culture and civilization; to adopt Achebe's terms "the past of Africa was not one long night of savagery from which the first Europeans acting on God's behalf delivered them". It has a well organized social system usually displayed in the hierarchy of the family, the tribe and the structure of the former African kingdom. The truth is that Africa did not receive its first lesson of civilization from Westerns. Adversely, Africa is the cradle of human civilization.

... as far as I am concerned the fundamental theme must first be disposed of. This theme- put quite simply- is that African people did not hear of culture for the first time from Europeans; that their societies were not mindless but frequently a philosophy of great depth and value and beauty, that they had poetry and, above all, they had dignity. It is this dignity that many African people all but lost during the colonial period, and it is this that they must now regain. The worst thing that can happen to any people is the loss of their dignity and self-respect. (Achebe, p. 158, 1975)

The fact that the issue of language and criticism are inextricably linked leads to an overlapped treatment of the subject. Meanwhile two questions are in play: How can the writer use the language adequately in the African context? What kind of criticism such use of language will trigger? A part of the crude mission of language which is natural communication, language is used in a subtler way to weave up fantasy, imagination, reality and experience to give out what is qualified as ART. An essential factor of artistic work is its originality and objectivity. In this perspective the African writer is expected to condition the Western language to suit his raw material and the reality he is dealing with. He must make the language speak an African voice, wear an African veil; and not only the other way about. If the African writers attain this goal, it will be logical to aspire to an objective and constructive African critique.

Recently, many voices are springing up here and there calling for what could be considered African criticism. Some of those voices advocate a complete rupture with the use of Western language; much space must be allotted to this suggestion later, whereas others do not bother much about the issue of language. This latter group, to whom I add my voice, is for a criticism which assumes the responsibility of showing the literary work as a significant social statement in a direct relevance to the African experience. What is important is to avoid the mistake of trying to transpose Western criticism on the African literature:

It evolves a process whereby the very differentiation that marks the two frames of reference of this literature imposes upon the critical function important adjustments of those principles worked out in the Western tradition, to the peculiar modes of sensibility which feature in African works, and which derive from the African background, of which the uses of language, both conditioned by and conditioning the traditional modes of feeling and apprehension, constitute a distinct social reality.

p. 38 Irele

Any attempt to evaluate African literature outside these parameters is bound, in advance, to fail, because the two realities, preoccupation and priorities are different from each other. Subsequently, the two criticisms are expected to be as different as the two literatures and their histories.

Another facet of this complex subject is the involvement of the imperial factoring the attitude of Westerns toward the African literature. The former colonizer and actual dominator, politically and economically obsessed by what he calls a mission for "civilizing and educating Africa", is struggling to perpetuate his status of master. Europeans spare no time to remain the owners, if not the exclusive, and source of "belles-lettres". Therefore, it is very common to find many European voices endeavouring to relegate the African literature to the margin, or in the best cases to a second or third grade behind theirs.

At the other extremity of the rope stay the newly emerging African modern writers who are engaged in strenuous tug-of-war with Western critics and theorists. Under these circumstances, African writers are required more than ever to prove their capacities, faculties and creative intelligence. They are bound to tear the veils behind which Westerns, for a long span-time, has hidden their real intentions. "A man who can't tell where the rain began to beat him cannot know where he dried his body." Achebe, 1975, p.

158 the Ibo saying recapitulates the idea of the urgent necessity to diagnose the sickness and dig out its causes and origins, in order to come up with an efficient solution. The post-independence African writings were devoted to the political chaos and social plight of the population. Writers like Achebe, Soyinke, Ngugi, Armah...etc had done great works denouncing, deplored and highlighting the malfeasance of the greedy new regimes who are brilliantly depicted by Achebe in his satiric novel *A Man of the People* as follows: "tell them that this man has used his position to enrich himself and they would ask you –as my father did- if you thought that a sensible man would spit out the juicy morsel that good fortune placed in his mouth." 1966, p. 2

As far as African criticism is concerned, one has to bear in mind that, criticism comes later after literature to buttress it up and reveal its strong and weak points. Richards argues that, "for the experiences with which criticism is concerned are exceptionally accessible, we have only to open the book, stand before the picture, have the music played, spread out the rug, pour out the wine, and the material upon which the critic works is presently before us" p1

It is also worthwhile to mention that the African writers are summoned to break down the traditional structure of the Western language, if necessary, to fit the African thought, to bring a fresh original contribution to the world of art. At the meantime, Africans do not need to chew the cud. They are in a good position to create their literature out of a pure African inspiration.

As a result, it is necessary either to take into consideration the differences of the socio-historical context of the two literatures, or to establish an Afro-centric criticism. The latter option is preferable since a good judgement of a work depends heavily on the degree of familiarity of the critic with work in question.

I don't think one can assess a writer's motives without knowing something of his early development. His subject matter will be determined by the age he lives in ...before even he begins to write he will never completely escape.
p. 25 Orwell

Thus, African and Asian writers like Achebe and Raja Rao were compelled to work out some criticism on their original books and essays. In his answer to a question asked by Jussawalla, Achebe argues that, "if you do it (criticism) better than I do, I will stop it. ...the thing to bear in mind is the historical sequence. Criticism does not exist before what is criticized", argues Achebe, p.77. In other words, critics are just waiting for the writers

to initiate and create a raw material, before they start training themselves on that work. Therefore critical conclusions are relative and prone to miss the point. However, the dependency of criticism on literature cannot be considered negative, on the contrary, it is very positive as long as the duty of criticism is to discriminate aesthetic from sham literature.

Another controversial issue is the label of African literature which deserves a whole study, yet it may be noteworthy to evoke it here, to build up a brainstorm in the reader's mind about it. Due to the nature of theme, one can get easily lost behind the ramifications which are highly interwoven. On what basis one can decide upon what is African literature? Are there any special well determined characteristics of African literature?

In bookstores, it is a commonplace to fall on books entitled African French literature, African English Literature, African Portuguese literature; furthermore, titles are sometimes more specific as Nigerian, Ghanaian, Kenyan Literature. The use of such identifying adjectives casts a shadow of ambiguity as it is the case of the issue of identity and nationality of literature. To start from the very beginning, can we talk about national literature where there is no one national language? Any way, it is a habit now to talk about national literature, while we are fully conscious that in every single African nation coexist many languages whose speakers are ready to take arms at any moment, if it ever happens to their government to declare one of the neighbouring languages the official national language.

More complex and delicate situation of national languages is the fact that many local languages are usually spoken over a whole region covering different sovereign countries. For example, Pulaar, Soninke, and wolof in west Africa. In Senegal, Mauritania, the Gambia and Guinea at least one of these languages is recognized officially one of the national languages. So, if a literature is written in Pulaar i.e. by a Senegalese citizen would it be different from the one living in Guinea or Mauritania? It seems very important to establish one national language before proceeding to enlarge the scope of one unique African language. In both cases, it will not be an easy task, if not bordering utopia.

Once again the distinction between what is known as African literature and African English literature is inexact. In most of times the two literatures deal with the very socio-political and economic issues. In the African twentieth century novel i.e. regardless of its language, themes like neo-colonialism, independences, corruption and the misuse of power machine are omnipresent and widely shared by the African post-colonial authors. Consequently, throughout the two literatures any African can identify himself with the society being depicted by the author. Africa has

one soul and one culture, though there are some minor nuances. Therefore, the western languages are simply vehicles of communication and expression of ideas and thoughts. And this may be the only positive legacy of colonialism, to provide to the numerous African ethnic groups one common language that is able to serve as a lingua franca. Achebe argues that, "if it failed to give them a song, gave them a tongue for singing" p. 75. One can conclude that African literature is: the ensemble of African concepts, culture, tradition and pattern of thought wrapped in a Western language. That is, African literature has a Western shell but an African essence. This should not mean in any case that the African oral literature and literature written in African Languages are disregarded. These literatures are part and parcel of the whole tradition and should be taken into consideration, even though the most visibly overwhelming body of African literature is written in Western Languages.

It can be felt easily that our discussion is a roundabout way of approaching the subject, due to the delicacy of the subject and its elasticity. Africans have had an oral tradition, before the arrival of the Westerners. The orality constituted for centuries a cement to maintain the cultural linkage between generations. It ensured the pass-over of the African culture from one generation to another. A juxtaposition of the African era of orality and the actual revolution of writing literature in abundance, raised the sense of uneasiness about the prevailing use of Western languages among many African writers.

The Kenyan writer, Ngugi Wa Thiong'o proposes the writing of African literature in African native languages. He advocates a fresh reflection over the matter, in order to single out what language fits most the African audience. Ngugi's new language philosophy led him to break away from the main stream. This cleavage brought to the surface a host of questions: is it negative to write in a foreign language? What is the adequate African language for the African writing? Is there a sufficient number of African readerships in one native language? As one of the fervent supporters of the idea "African literature in African languages", Ngugi ended by stopping to write in English in 1977, and later on he took one more step forward, when he decided to put an end to his translations of his works from Kikuyu to English.

"I have lost interest in the use of the English language" declared Ngugi. Henceforth, the intellectual milieu gets agitated about the impact of the new decision of Ngugi, which he highlighted enough in his book "Decolonizing the mind". He claims that, "ninety percent of the population in Africa today speak only African languages and we need to reach that

ninety percent" p. 27. Writers like the West-Indian, Roy Heath, say that the work of Ngugi is a real reference to him, in choosing to produce in Creole or in any other nation language in the West Indian situation. While Ngugi sees in the use of English a form of dependency, Achebe looks at the matter from a different corner, the latter considers the English language as an artistic medium that is not simply used for communication, between the hands of the creative writers. Thus, it is up to the writers to make out of the language at their disposal a good convenient use according to the public they are targeting. The argument of Ngugi about the importance of the percentage of the Africans who can speak only African languages is questionable. For Ngugi when Africans write in these languages (English, French and Portuguese), they are basically addressing themselves to that very tiny minority. p.26

It appears that the author neglects two major factors. Firstly, there is only a very small minority of Africans who are able to read literature in local languages, whereas there is no guarantee yet about the attitude of the overwhelming majority toward literature in their native languages. Secondly, the majority of African illiterates can neither read nor write its native languages. In fact the decision of Ngugi to write exclusively in Kikuyu will be of little effect on the process of raising African consciousness, since his ideas and thoughts are henceforth confined in a language whose speakers are drastically smaller in number than those of English Speakers. One may advance translating works into English but translation is never complete.

In case of having every single African writer writing in his community tongue, Africa will be confronted with a problem of an enormous multiplicity of literatures, which will impose a laborious task of translation (unrealistic task to be fulfilled). A situation which is likely to engender the enlargement of the gap between the author and his African audience on a large scale; and the outcome of such situation is likely to be a multi-ethnic literature.

The implication of historical factors in shaping the actual African modern literature is extremely important. Meanwhile it is still possible to improve the status of African languages to satisfy the African people. To attain this aim African intellectuals are invited, it seems, to work out a political decision to adopt and imply a new coherent African language policy. The promotion and development must precede writing literature in these languages, if such literature is to survive and succeed among Africans

first; because, Africans need to be taught their languages more than having literature written in these languages.

Still the African writer is confronted with a grave problem which resides in the divorce between his artistic medium and the cultural burden he is committed to communicate to his readers. Due to the fact that language is shaped and adjusted to fit the set of mind, the culture, and ideology of its people and their universe; it is the first responsible for the understanding or not of any given culture. Therefore, the differences and nuances between Western and African cultures may cause cultural hiatus that can manifest in lack of Western accurate expression for certain African notions. In answer to the importance of an African language for African literature, Achebe argues that, it will be mere waste of time and misunderstanding of history, if the Africans were tempted to establish an African literature written in a common African language in comparison to literatures in Russian, Japanese and French...etc. According to him; "History has not treated the whole world the same way, and we would be foolish not to realise how we are in peculiar situation as Africans. Our history has not been the history of England." p. 76

Among many proposition about the adoption of one African language one can also cite the proposition of Wole Soyinka. This proposition consists in the adoption of Swahili for the Sub-Saharan Africa and that all the future coming literature should be written in it. But in the present confusing context of Africa, this approach is rather a utopia. It harbours lethal germs inside it. First a compromising political consensus is indispensable. Secondly, the willingness of the population to assimilate to the fore-mentioned language, and turn down the diversity of languages they speak. If we suppose that a magical and extraordinary change of the context occurs and the above mentioned two factors are satisfied, what will be the fate of literary life? Is the literary production going to live a period of recession all along the duration of the acquisition of the new language? None of the situations is likely to happen, furthermore, lack of time and devotion among Africans to undertake such hard tedious work complicates the issue further.

Whatever, discords the critics and the artists may outline about the subject of the relationship between art and criticism on the one hand and art and language on the other hand, there will always be the distinction between "popular art and art for the connoisseur" to borrow the words of Philipson. Even though, the standards of criticism are there to help the critic to guide every reader singles out his own diet according to his personal taste. Barzun advances in his essay: *Human Freedom* that the standards and criterion of

literary criticism can never be absolute, eternal or universal. A claim buttressed up by Kenneth Quinn 1992 in his book *How literature Works*, when he argued that “any writer who chooses can stand the traditional rules on their head and perhaps get away with it” p. 22. Because, of absence of rigid delineated laws such as the ones applied to describe the physical universe.

The African modern literature encounters enormous problem of language issue, and so far, a fresh approach which can offer an outlet from the actual situation is unpredictable. The Pan-Africanist feeling and orientation displayed by many African authors lead only to leave them on the horns of dilemma of language choice. Unfortunately, the prevailing atmosphere actually in Africa is far from being conducive to the establishment of one African language for all; moreover, it is very conspicuous that the proponents of the promotion of an African unique literary language took the subject for granted. Instead, they should have had a deep reflection and analysis of the African sociological context to realise the thorniness of the matter.

In what concerns the foundation of an African criticism one can confirm, without being mistaken, that it is at the reach of African writers. Owing to the fact that Africans are the best to know the core of their works, since they are the architects who endeavour not to neglect any detail of the social and historical phenomena they are tackling. But this does not mean in any sense that African criticism must be exclusively African field. Any other critic who is ready to abide with the specificity of the African literature; which stems from a mixture of sociology, history and original preoccupation of the society, is likely to come up with a more pertinent conclusions. In other words, generalities are not applicable to criticism. What is true about Western literature is not necessarily true about African literature.

REFERENCES

- Keneth QUINN. *How Literature Works*. London: The McMillan press Ltd, 1992.
- Roscoe, A. A. *Mother is Gold: a Study in West African Literature*. London: Cambridge University Press, 1971.
- Birenth LINDFORS. *African Textualities: Texts, Pre-texts and Contexts of African Literature*. Asmara: Africa World Press, 1997.
- Birenth LINDFORS. *The Blind Men and the Elephant and other Essays in Bibliographical Criticism*. Asmara: Africa World Press, Inc, 1999.
- Killam, G. D. (1973). *African Writers on African Writings*. London: Heinemann.
- Irele ABIOLA. *The African Experience in Literature and Ideology*. Bloomington and Indianapolis: Indiana University Press, 1969.
- Carol. S. (Ed.) *Ngugi Wa Thiong'o of a Rebel: a Source Book in Kenyan Literature and Resistance*. London, Munich, New York: Hans Zell, 1990.
- Killam, G. D. *The Writings of Chinua Achebe*. London: Heinemann, 1983.
- George ORWELL. *My Country Left or Right: Collected Essays and Journalism. (1940-1943).II.* (2nd eds.). London: Penguin, 1984.
- George ORWELL. *In Front of your Nose: Collected Essays and Journalism. (1945-1950). IV.* (3rd eds.). London: Penguin, 1986.
- George ORWELL. *An Age like this: Collected Essays and Journalism. (1920-1940).I.* (3rd eds.). London: Penguin, 1987.
- George ORWELL . *As I Please: Collected Essays and Journalism (1943-1945)* (3rd eds.).III. London: Penguin, 1987.
- Ngugi, WA THIONG'O. *Moving the Center: the Struggle for Cultural Freedom*. London: Heinemann, 1993.
- Ngugi, WA THIONG'O. *Writing Against Neo-colonialism*. Toronto, New Jersey: Veta Books, 1986.
- Ngugi, WA THIONG'O. *Decolonizing the Mind*. London: Heinemann, 1986.

- Ngugi, WA THIONG’O. *Detained: A Writer’s Prison Diary*. London: Heinemann, 1981.
- Ngugi, WA THIONG’O. *Homecoming*. New York: Lawrence Hill and company, 1972.
- Chinua ACHEBE. *Morning yet on Creation Day: a Collection of Essays*. London: Heinemann, 1975.
- Rene WELLEK & Austin WARREN. *Theory of Literature*. New York: Harcourt Brace and Company, 1956.
- Obiechina, E. *An African Popular Literature: a Study of Onitsha Market Pamphlets*. Cambridge: Cambridge University Press, 1973.
- Nkashama, N. P. *Comprendre la literature africaine ecrite*. Paris: Saint-Paul, 1979.
- Liliam KESTELOOT. *Anthologie negro-africaine: histoire et textes de 1918 à nos jours*. Edicef, 1992.
- Derik WRIGHT. *Critical Perspectives on Ayi Kwei Armah*. Washington, D.C., Three Continent, 1992.
- Rao, K. D. *The Novels of Ayi Kwei Armah*. New Delhi: Prestige, 1993.
- Derik WRIGHT. *Ayi Kwei Armah’s Africa: the Source of his Fiction*. London, Munich & New York: Zell, 1989.
- Giles, S. Marxism and Form. In D. Tallack. (Ed.) *Literary theory at work*. London: BT. Batsford. Ltd, 1991.

KARL POPPER ET THOMAS KUHN: CONTROVERSES AUTOUR DE LA NOTION DE SOCIOLOGIE DES SCIENCES

DIALLO ALPHA

Département de Philosophie et Sociologie

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Université de Nouakchott

Nous pouvons considérer Popper et Kuhn comme les penseurs les plus éminents de l'histoire des sciences à la fin des années 60 au regard de la profondeur et de la portée de leurs doctrines respectives. Cependant, chacun des deux nous livre un regard singulier sur cette histoire, regard reflétant à bien des égards la trajectoire personnelle de chacun, ce qui débouche évidemment sur des divergences d'approches. Popper se situe lui sur le terrain de la logique et essaye à travers ce prisme de nous décrire la croissance des théories scientifiques selon le modèle des essais et des erreurs.

Quant à Thomas Kuhn, il se situe sur le terrain psycho-socialisant et nous propose un modèle dévolution des théories scientifiques en termes de paradigmes qui se succèdent.

L'intérêt de cet article réside essentiellement dans la clarification des implications profondes que suscitent ces deux approches à travers la provocation de leur choc ce qui constitue, à en croire Whitehead : "une opportunité et non un désastre" [a clash of doctrines is not a deasaster but an opportunity]. Peut être que de ce choc, jailliront quelques étincelles susceptibles d'éclairer le lecteur.

Dans sa démarche, Popper part du constat de l'écoulement d'une certaine histoire de la physique. Cette histoire s'étant déroulée, quelle est alors la direction de ce déroulement ? A cette question, il répond qu'il est possible de discerner dans l'évolution de la physique, quelque chose comme un mouvement général allant des théories d'un niveau d'universalité inférieur à des théories d'un niveau d'universalité supérieur. Il appelle cette direction, la "Direction inductive".

Mais dans la perspective Popperienne, si une théorie est bien corroborée, elle ne peut être évincée ce que par une autre théorie d'un niveau d'universalité supérieur, donc une théorie qui est susceptible d'être soumise à plus de tests et qui contient l'ancienne théorie bien corroborée.

Dès lors, il opte pour la préférence de décrire cette tendance, cette progression vers des théories de niveaux d'universalité supérieur comme "quasi-inductive" et envisage ce processus quasi inductif de cette manière "des théories d'un niveau d'universalité sont avancées et soumises à des tests à l'aide des théories de niveaux d'universalité précédents et ainsi de suite"^g.

Pour faire comprendre cette pensée abstraite, il recourt à la métaphore du vase contenant un fluide dans lequel nous avons en suspension des particules symbolisant nos diverses idées et hypothèses. La Science susceptible d'être soumise à des tests constitue les précipités de ces particules au fond du vase où ils se déposent en couches d'universalité. Le dépôt s'épaissit avec le nombre de couches; chaque couche nouvelle correspond à une théorie d'un niveau d'universalité plus élevé que la précédente.

Dans cette perspective, à chaque fois que nous parvenons à expliquer une loi ou une théorie conjoncturelle au moyen d'une hypothèse d'un degré d'universalité plus élevé nous découvrons quelque chose de plus sur le monde, nous pénétrons plus profondément ses secrets. Et dès que nous réussissons à réfuter une théorie, nous faisons une découverte nouvelle et importante. Ces réfutations sont fondamentales en ce qu'elles sont librement pensées par nous et sont aussi d'authentiques affirmations portant sur le monde, sur les propriétés relationnelles ou structurales de monde. Nos théories décrivent ces propriétés.

Dans cette démarche pour une exploitation objective de ce monde qui lui-même est objectif, l'objectif de la Science n'est pas de rendre ses réponses définitives, mais elle s'achemine vers le but infini et accessible de toujours découvrir des problèmes nouveaux plus profonds et plus généraux et de soumettre ses réponses toujours provisoires à des tests toujours renouvelés et toujours affinés.

Nous sommes donc en face d'une description de la Science comme une tension vers la vérité, allant des théories moins universelles à des théories plus universelles en opérant des révolutions permanentes. Une nouvelle théorie qui apparaît ne se contente pas de réaménager l'ancienne théorie mais l'évince en la renversant. C'est cela qu'affirme également

^g- Parle Karl Popper, Logique de la Découverte Scientifique, Payot 1970, PP 282 à 287

Alexandre Koyré, parlant de la révolution du 17^{ème} siècle qui opère le changement du monde clos aristotélicien à l'univers infini galiléen : "je crois toutefois qu'il s'agit là d'expressions et de concomitants d'un processus plus profond et plus grave, en vertu duquel l'homme, ainsi qu'on le dit parfois, a perdu sa place dans monde ou plus exactement peut être a perdu le monde même qui formait le cadre de son existence et l'objet de son savoir et a dû transformer et remplacer non seulement ses conceptions fondamentales, mais jusqu'aux structures mêmes de sa pensées"^h.

Si comme le dit Alexandre Koyré, le processus des révolutions scientifiques est "grave et profond" pouvant aller jusqu'à faire perdre à l'homme "le cadre de son existence" en lui contraignant de modifier "les structures mêmes de sa pesée", ne serait-il pas plus raisonnable de présenter ces révolutions comme des phénomènes extraordinaires ?

C'est cela le sens de la lecture que fait Thomas Kuhn de l'histoire des sciences dans son ouvrage la structure des révolutions scientifiques.

Dans la préface de ce livre, Kuhn nous dit : "j'ai été amené à reconnaître le rôle joué dans la recherche scientifique par ce que j'ai depuis appelé des paradigmes, c'est-à-dire les découvertes scientifiques universellement reconnues qui, pour un temps, fournissent à une communauté de chercheurs des problèmes types et des solutions"ⁱ.

Si le paradigme correspond aux découvertes scientifiques universellement reconnues", cela signifie que la paradigme fonctionne comme le cadre de référence, la tradition d'une communauté Scientifique. Dès qu'un paradigme s'installe, le travail scientifique qui s'y mène de l'intérieur est ce que Kuhn appelle la Science normale. Pour Kuhn, les projets de recherche à l'intérieur de la Science normale n'ont pas pour but de découvrir des nouveautés inattendues, mais simplement d'élaborer davantage le paradigme. Donc la tâche de la science normale consiste à résoudre des énigmes ou puzzles et constitue une entreprise cumulative qui se donne pour objet d'étendre en porté et en précision la connaissance scientifique.

Cependant à l'intérieur de la science normale vont émerger petit à petit, des anomalies qui vont s'accumuler jusqu'à ce qu'on arrive à seuil d'anomalies tel que le paradigme commence à éclater. Et "quand des spécialistes ne peuvent plus ignorer longtemps des anomalies qui minent la tradition établie dans la pratique scientifique, alors commencent des

^h - Alexandre Koyré, du monde clos à l'univers infini, Gallimard 1973

ⁱ - Thomas Kuhn, la structure des révolutions scientifiques, Flammarion 1983

investigations extraordinaires qui les conduisent finalement à un nouvel ensemble de convictions, une nouvelle base pour la pratique de la Science^j.

Thomas Kuhn appelle révolutions scientifiques, ces épisodes extraordinaires au cours desquelles les spécialistes modifient leurs convictions.

Donc une nouvelle théorie qui naît d'une révolution scientifique n'est pas un simple accroissement de ce qu'on savait déjà, mais son assimilation exige une reconstruction de la théorie antérieure. Ces processus intrinsèquement révolutionnaires s'étalent en général sur de longues périodes historiques et ne sont presque jamais réalisés par un seul homme.

Les transformations successives de paradigmes constituent chez Kuhn les révolutions scientifiques et le passage d'un paradigme à un autre par l'intermédiaire d'une révolution est le modèle normal de toute science adulte. L'apparition d'une nouvelle théorie qui brise une tradition de recherche n'est probable que lorsque prévaudra l'idée que l'ancienne théorie est erronée.

La conséquence qui se dégage de cette conception c'est que le travail scientifique qui se mène à l'intérieur d'un paradigme s'effectue selon un processus évolutionnaire et non révolutionnaire et celui qui permet de passer d'un paradigme à un autre selon un processus révolutionnaire. Chez Kuhn, les paradigmes sont incommensurables, c'est à dire qu'il n'y a pas de commune mesure entre eux : "les adeptes de paradigmes concurrents ne s'entendent jamais complètement, aucun des parties ne voulant admettre toutes les suppositions non empiriques dont l'autre a besoin pour rendre valable son point de vue"^k Comme on le voit, Kuhn propose une conception de la science avec une dichotomie entre Science conservatrice et Science révolutionnaire. Cette dichotomie ne suscite pas l'adhésion de Popper car pour lui, toute science cherche en permanence à rompre avec l'ordinaire c'est ce qui explique que même un puzzle constitue une anomalie donc un problème. Et la recherche de solutions à un problème met toujours en concurrence des programmes de recherche différents, donc des paradigmes.

Pour Popper les successions de paradigmes, même sur fond de révolution ne permettent pas de rendre compte de la démarche quasi inductive de la science, c'est à dire le passage des théories moins universelles aux théories plus universelles. Dans la description Kuhnienne du modèle d'évolution des sciences, une théorie scientifique qui naît ne peut se comprendre que replacée à l'intérieur du paradigme lui-même qui lui

^j - Thomas Kuhn, Ibid P 23

^k - Thomas Kuhn, Ibid

donne son sens. Dans ce cas, peut-on parler d'une objectivité intrinsèque de la théorie scientifique ?

Car n'oublions pas que chez Popper, le but de la science est de décrire les propriétés relationnelles et structurales des phénomènes de la nature donc toute théorie scientifique contient "forcément une dose d'objectivité intrinsèque indépendamment du paradigme. Popper pense que la conception Kuhnienne de la pratique scientifique relève du fidéisme.

Le débat qui oppose Popper à Kuhn peut être caractérisé comme un désaccord entre deux maîtres qui, accrochés chacun à son angle d'observation des sciences se font un doute réciproque sur la validité théorique de l'autre. La superposition du jugement que chacun formule à l'égard de la théorie de l'autre donne ceci :

Karl Popper : "les opinions Kuhn et les miennes sont presque identiques mais je doute qu'il existe une théorie de la science que celles des réfutations suivies de reconstructions à la fois révolutionnaires et conservatrices"¹.

Thomas Kuhn : "il est clair que le rôle ainsi attribué par Popper à la "falsification" ressemble beaucoup à celui que nous assignons ici aux expériences anormales c'est à dire des faits d'expérience qui en faisant naître la crise préparent la voie à une nouvelle théorie : néanmoins les expériences anormales ne sont à identifier à celles qui "falsifient" je doute même de l'existence de ces dernières"².

Comme on le voit, l'un et l'autre reconnaissent la ressemblance de leurs théories, mais remarquent également une divergence qui, en définitive est la plus significative. Il y a donc impossibilité d'assimilation des deux théories, chacune gardant sa distance par rapport à l'autre. On peut dire que cette divergence est la traduction des deux angles différents d'observation de l'histoire des sciences. Karl Popper, se situant sur le plan de la logique ou de la "matrice disciplinaire logiciste" se propose une description de la croissance scientifique objective ne concernant que les théories testées et leurs validités, ce qui évacue les croyances ou mentalités qui ont pu affecter ces théories. Nous sommes donc en face d'une observation structurée par un programme métaphysique de recherche articulé à la logique. Alors que Kuhn, armé d'un programme métaphysique de recherche articulé à la psychologie que lui – même appelé matrice disciplinaire psychosocialisante a pu montrer que le changement conceptuel qui affecta la révolution copernicienne, les mathématiques et l'astronomie a été soutenue par un changement préalable des mentalités (IBIDP.104). Dans cette perspective, la science devient tributaire d'éléments extérieurs, tel le

¹- Karl Popper, le réalisme et la science, Hermann 1986

² - Thomas Kuhn, Ibid

contexte historique, les facteurs sociaux comme la politique de la science ou les guerres.

Pour Popper, la position de Kuhn représente le danger de mener au sociologisme, c'est à dire la thèse selon laquelle la science est d'abord et avant tout un fait social. Donc son contenu dépend des conditions de sa production et de fonction qu'elle joue. Mais tout l'effort de Popper est de montrer que la science est à la poursuite de la vérité et cela, contre tout relativisme et tout sociologisme.

Nous pouvons dire qu'il y a dans la démarche quasi-inductive des sciences une conception du progrès scientifique qui n'est pas loin d'être en adéquation avec les faits. Il est bien vrai que, quand nous quittons "le monde clos aristotélicien" à "l'univers infini" galiléen nous quittons une théorie d'un degré d'universalité inférieur vers une autre d'un niveau d'universalité supérieur. Le monde galiléen nous apprend plus sur la structure réelle de l'univers que la physique qualitative aristotélicienne. Et seule une restructuration complète de notre pensée, c'est-à-dire une révolution scientifique nous permet de passer d'un univers à l'autre.

Si Sir Karl Popper a eu le mérite d'expliciter cet aspect de la science, il reste que être davantage plus conforme à l'ordre historique réel le passage d'une théorie T1 à une autre T2 ne peut jamais comme le dit Thomas Kuhn : "se faire du jour au lendemain, ni par un seul homme".

Il nous semble que ce passage demande l'écoulement d'un certain temps qui généralement dépasse la vie d'un homme. Si tel est le cas, cela repose la question de la nature du travail de falsification de la théorie installée, comme le soutient Popper, ou alors s'agit-il d'un travail de conservateur de résolutions d'éénigmes ? sur cette question il nous semble également que la position de Kuhn soit plus conforme à l'ordre historique réel car comme il l'affirme : "Si chaque fois qu'on se heurtait à une impossibilité d'établir la coïncidence entre la théorie et les données connues, il fallait rejeter la théorie, les adeptes de Popper auront alors à définir quelque critère "d'improbabilité" ou de degré de "falsification" ce qui presque certainement les placerait devant le même ensemble de difficultés qui a poursuivi les avocats des différentes théories de la vérification probabiliste"ⁿ.

Dans cette perspective ce qui rend possible la falsification d'une théorie Scientifique c'est justement son manque à résoudre toutes les énigmes auxquelles elle se trouve confrontée à un moment donné. Donc c'est seulement dans l'acte même de la théorie à résoudre ses énigmes que

ⁿ - Thomas Kuhn, Ibid

surgissent de manière inattendue des anomalies falsifiantes. Donc les deux points de vue pourraient se concilier à condition de ne pas prendre "résolution des énigmes" ou "construction conservatrices", et falsification" comme contradictoires, mais comme successifs puisque dans ses paradigmes Kuhn intègre les mentalités qui ont pu affecter les découvertes Scientifiques on peut, empruntant une métaphore atomique, considérer sa théorie de l'histoire des sciences comme un atome dont le noyau pourrait être logique des Sciences de Popper parce que celui-ci s'en tient seulement aux théories testées et leur validité. Sous cet angle, les deux démarches peuvent être superposées. La théorie de Kuhn serait alors l'atome dont le noyau serait constitué par la théorie poppérienne.

Bibliographie

- Koyré Alexandre, Du monde clos à l'univers infini, Gallimard, 1973
Kuhn Thomas, La structure des révolutions Scientifiques, Flammarion, 1983
Karl Popper, Logique de la découverte scientifique, Payot 197
Le réalisme et Science, Hermann, 1986

RAPPORTS ENTRE RELIGION ET PHILOSOPHIE*

Yacoub Ould El Ghassem
Département de Philosophie
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université de Nouakchott

Découvrir, déterminer, indiquer, tracer des frontières entre des états est très difficile, mais c'est réalisable. Néanmoins respecter l'inviolabilité de ces frontières reste malheureusement un défi à tous les états du monde. La multiplicité des conflits de part de notre globe prouve si besoin était qu'il n'est pas facile de respecter les frontières. Ceci dans un domaine, en philosophie, ou tout au moins chez Hegel il en va de même. Ici la chose me semble un peu plus compliquée il est presque impossible de tracer des frontières entre deux axes ou deux thèmes de pensée chez Hegel.

Déjà Hegel est très difficile à lire. Découvrir ou déterminer des frontières s'il y a lieu de frontière entre religion et philosophie est d'autant plus difficile que Hegel est par excellence l'homme pour lequel seul "le tout est vrai" et seul "le tout est réel".

C'est ce tout horizon à la fois ontologique, historique, métaphysique, religieux et sociologique que nous allons tenter d'évoquer pour en déduire ou non l'existence de frontière entre religieux et sociologique que nous allons tenter d'évoquer pour en déduire ou non l'existence de frontières entre religion et philosophie.

Et c'est pourquoi j'avais choisi Rapports et non frontières, donc que peut-on- dire ici et là?

Existent-elles des frontières dans la philosophie Hégélienne?

Peut-on les déterminer?

Et par quels types de barrières ou de grillages pourrons-nous séparer en cas de persistance de conflit religion et philosophie chez Hegel?

Tout ceci me semble irréalisable, mais Monsieur le coordinateur Riffard nous avait piégé en nous introduisant dans cet embarras les étudiants du Club et moi et nous avons accepté je dirai ce défi. Toujours est-il que pour aujourd'hui au moins nous ne pourrons (et ceci dans l'intérêt et l'atmosphère des esprits de nos très chers étudiants) exposer qu'une première partie de ce vaste machinisme d'Idées.

* L'origine de cet article était une conférence présentée au colloque annuel de philosophie organisé à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nouakchott (mars 1998).

Cette première partie consiste à évoquer les rapports entre religion et philosophie sans pour autant citer une seule phrase des fameuses leçons sur la philosophie de la religion (car huit jours étaient insuffisants pour seulement feuilleter les quatre tomes de ces leçons (ce sera pour la prochaine fois). Comment donc allons-nous procéder?

Hegel est né à Stuttgart, en 1770, fils d'un fonctionnaire à la Cour des comptes du duc de Wurtemberg. Il fit ses études au Gymnasium de sa ville natale. À 18 ans, il entre au séminaire de Tübingen et étudie la philosophie, l'histoire, la théologie, le latin, le grec.

Il fait la connaissance de Hölderlin et de Schelling, avec qui il partage une passion pour la Grèce. À cette époque, l'essentiel de ses pensées semble s'orienter vers la religion, puis de plus en plus vers la politique.

Il obtient son magister de philosophie en 1790 ; en 1793, il passe les examens de théologie, mais devient ensuite précepteur à Berne. En 1797, il est précepteur à Francfort-sur-le-Main. Il traverse alors une crise philosophique en concevant l'impossibilité de retrouver l'harmonie politique grecque dans la civilisation européenne moderne.

Il devient privatdocent à l'université d'Iéna en 1801 et enseigne la pensée de Schelling : il écrit la Différence entre les systèmes de Fichte et de Schelling, qui est une prise de position pour le deuxième contre le premier. Avec Schelling, il fonde le Journal critique de philosophie.

Mais l'époque d'Iéna est avant tout celle d'un tournant : Hegel se sépare de la philosophie schellingienne, rupture consacrée par la préface de la Phénoménologie de l'esprit qui paraît en 1807.

L'arrivée de Napoléon à Iéna interrompt les activités universitaires ; Hegel part à Bamberg et devient le directeur d'un petit journal de cette ville.

En 1808, il est recteur du lycée de Nuremberg ; il rédige et publie alors La Science de la logique.

En 1816, il accepte la chaire de l'université d'Heidelberg.

En 1818, il occupe la chaire de Fichte à Berlin et enseigne sa propre philosophie, en approfondissant plusieurs parties de son Encyclopédie des sciences philosophiques : la philosophie du droit, de l'histoire, de la religion, l'histoire de la philosophie, etc.

En 1831, une épidémie de choléra décime l'Europe : Hegel meurt le 14 novembre.

Entre G.W.F. Hegel et M.LUTHER pas l'américain (Le moine qui naquit en 1484 et quitta le monde en 1546. Devenu célèbre par ses 95thèses qu'il publia en 1517 et qui avaient consacré la rupture avec le Vatican. C'est l'homme qui avait dirigé la réforme de l'église.

Ses principales œuvres sont :
Petit extrait de la liberté humaine 1520
De l'autorité temporelle 1525
De Servio Arbitrio 1525
Petit et grand Catéchisme 1529.

Je disais qu'entre l'action et les œuvres de Luther et Hegel (qui lui-même a débuté sa carrière d'étudiant par le fameux séminaire de l'institut de Tübingen et qui voulait être prêtre ou moine) il s'est développé une certaine sympathie.

La Réforme constitue pour Hegel la suite logique de renaissance et de la découverte de l'Amérique.

Ces deux événements historiques qui ont précédé la réforme engagée par Luther et qui pour Hegel avaient introduit l'Europe dans les temps modernes. Nous pourrons donc nous satisfaire aujourd'hui de la lecture hégélienne de Luther et sa réforme pour en déduire les rapports entre la religion et la philosophie. Comment Hegel avait-il vu la réforme?

Pourquoi l'avait-il considérée comme l'un des signes précurseurs de la modernité?

Mettons d'abord la Réforme dans son contexte. Vous savez que l'Europe avait connu au 17^e siècle la naissance de ce que nous appelons aujourd'hui comme hier la critique historique des livres saints.

Cette action fut menée par Richard Simon et complétée tard par Spinoza. Depuis lors le doute a plané sur la certitude historique basée sur la source divine des textes saints.

Cette critique historique avait dévoilé les contradictions entre les saints livres et les réalités historiques. Ceci était possible après que les grands efforts des philosophies des lumières qui avaient donné naissance à un grand nombre d'études et découvert des fondements pour la certitude autre que l'historique qui avait conduit à l'anéantissement et l'effondrement de la religion chrétienne qui s'appuyaient sur la nature et la raison.

Mais comment avait-on pu arriver là?

La pierre tombale était celle posée par le moine Martin Luther lorsqu'il avait publié ses 95 thèses qui avaient été considérées comme première critique adressée à l'église et à son système culturel et dogmatique.

La réforme était donc selon Hegel la première action qui institua ce mouvement critique qui avait pour but la réforme de l'église et de la foi et ce en rénovant la foi chez l'individu et en développant sa vie culturelle, spirituelle et scientifique. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre l'œuvre de Luther.

Certes beaucoup de critiques avaient été adressées à la pratique religieuse dans l'église et à la réforme de l'enseignement religieux et moral issu des textes répandus mais ces tentatives étaient toujours avortées jusqu'à ce que les enseignements de Luther connus sous le nom de réforme virent le jour.

Ces enseignements étaient axés sur la tentative de faire pénétrer un certain nombre de réformes et de changements visant à accéder l'Europe du Moyen - âge à la modernité.

Dans ses leçons sur la philosophie de l'histoire Hegel disait : "Tandis que le reste du monde est parti aux Indes Orientales pour conquérir des richesses et former un empire mondial dont les territoires feront le tour de la terre conquérir des richesses et former un empire mondial dont les territoires feront le tour de la terre et où le soleil ne se couchera pas, c'est un simple moine qui trouvera bien plutôt le ceci, que la chrétienté cherchait jadis dans un sépulcre terrestre, en pierre, dans le sépulcre le plus profond de l'idéalité absolue de tout le sensible et de l'extérieur.."^o

Hegel fait la liaison dans ce texte entre la découverte de l'Amérique et les Croisades. Les rois chrétiens d'Europe voulaient utiliser les trésors des Amériques pour financer les opérations de christianisation.

Et Hegel de confirmer cette fois-ci dans les leçons sur l'histoire de la philosophie que la renaissance des sciences mit fin à l'hégémonie géopolitique des bâtisseurs des temps modernes .C'est dans le cadre de cette renaissance culturelle et religieuse qu'il faut du monde nouvellement découvert pour acquérir richesse et connaissance, c'est ce simple moine qui a découvert dans l'empire spirituel, dans la pensée abstraite les moyens de renaissance religieuse et asseoir ainsi sa réforme.

Hegel voit que c'est la corruption de l'église, l'influence des hommes religieux dans les affaires politiques qui ont conduit à la violence, à l'oppression et à la compromission (corruption) en plus d'autres pratiques qui n'entrent pas dans le cadre originel du religieux.

La philosophie des enseignements réformistes de Luther se résume selon Hegel dans ce passage: "La doctrine de Luther est simplement que le ceci, l'infinie subjectivité, c'est à dire la vraie spiritualité, Christ, n'est daucune manière extérieurement présent et réel, mais qu'il ne s'acquierte de manière générale comme spiritualité que dans la réconciliation avec Dieu, dans la foi et la communion.

Ces mots disent tout. Ce n'est pas dans la conscience d'une chose sensible comme étant Dieu, ni non plus d'une réalité qui n'est pas

^o - Hegel, Leçons sur la philosophie de l'Histoire traduction Jean Gibelin 3eme édition Paris 1979 J. Vrin. P : 318

représentée, qui n'est ni réelle, ni présente, mais d'une réalité qui n'est pas sensible. L'extériorité étant ainsi écartée, tous les dogmes se reconstruisent et toute la superstition dans laquelle s'est en conséquence désagrégée l'Eglise s'est évanouie".^p

Donc pour Hegel le ceci qu'il dénomme la subjectivité finie ou la vraie spiritualité (et c'est là l'axe central de la philosophie Hégélienne) son des termes que Hegel emploie pour indiquer le message du Christ.

Cette subjectivité finie et cette vraie spiritualité ne sont réalisables selon Luther, que dans foi et la communion. Luther entend par là libérer la religion chrétienne en critiquant les pratiques de l'Eglise et en instituant comme fondement de ces pratiques la foi éliminant toute forme de superstition et d'intégrisme.

Quand le cœur se remplit du Saint Esprit alors disparaît toute forme de religion extérieure et la religion devient désormais une pratique individuelle une foi dans le cœur du croyant et une communion. Alors apparaît ainsi, la place que Luther réserve au sujet humain dans ce nouvel environnement qui est consacré aux religieux et qui relève du travail et de la responsabilité de l'individu lui même.

Luther avait dit aussi selon Hegel que la liberté chrétienne se réalise quant l'esprit subjectif se libère: «Ainsi se libère dans la vérité l'esprit subjectif; il nie son être particulier et reprend conscience de lui même dans sa vérité propre»^q Il n'y aura plus désormais une différence entre les prêtres et les laïques, le contenu de la vérité n'est plus détenu par une caste. Comme aussi les trésors spirituels et temporels de l'Eglise.

C'est ainsi que la subjectivité s'approprie maintenant le contenu objectif qui est en fait selon Hegel la doctrine de l'église. La récupération par l'esprit de sa conscience de soi dans sa propre vérité est la seule chose qui puisse garantir l'unité des peuples chrétiens sous le drapeau de l'esprit libre. C'est là selon Hegel l'une des caractéristiques de la nouveauté religieuse chez Luther, c'est pourquoi depuis Luther jusqu'à Hegel les penseurs n'ont fait qu'introduire ce principe de réconciliation avec soi dans le monde.

A partir de l'avènement des enseignements luthériens, nous avons commencé à revoir la religion comme étant le facteur qui détermine toute chose. Hegel affirme que: «Le droit, la propriété, la moralité, le gouvernement, la constitution, etc. doivent être maintenant déterminés d'après des principes généraux afin d'être conformes au concept de la

^p -Hegel, Leçons sur l'Histoire de la philosophie Tome 4 ; reconstruction du cours des années 1825-1826 traduction Pierre Graviron Paris 1985 J. Vrin. P P: 212-213

^q -Hegel. Leçons sur la philo. De l'histoire. Op. Cit, p.318

volonté libre et rationnel... Etats et lois ne sont que la manifestation de la religion dans les conditions de la réalité. C'est là le contenu essentiel de la réforme; l'homme se détermine à être libre^{>r}

Voilà donc, selon Hegel comment Luther avait réalisé sa conception de la religion, source de toutes les lois et de toutes les coutumes, de manière à ce que la constitution, le modèle du système politique et la propriété privée, etc. soient fondés sur des principes issus des enseignements religieux. Ainsi, la religion chrétienne cessera de se limiter seulement aux prières du prêtre ou du moine, et cessera d'être un simple attachement sentimental entre le «citoyen» et l'église; avec la réforme, la religion a dépassé tout ceci jusqu'à ce qu'elle est devenue outil de détermination du pouvoir et de la conscience de soi par l'homme de sa liberté.

L'opposition de Luther s'est élargi et avait atteint la vie monacale (c'est à dire la congrégation) et le pouvoir temporel des moines pour aboutir enfin à l'abolition des toutes les mesures du Pape visant à donner des pouvoirs à l'église et sa domination sur les affaires générales.

Sa proposition était selon Hegel hautement significative : à la place de l'autorité de l'église il instaura l'autorité de l'évangile et leva le mot d'ordre «un livre pour chaque citoyen»^s. La profonde signification de ce mot d'ordre est qu'il représente l'incitation à l'éducation et à la science «l'illettré n'a pas besoin d'un évangile». Le principe de l'évangile doit être le fondement de l'église même, il vise aussi à préparer le citoyen à tirer désormais les enseignements de ce livre, cela sous entend qu'il pourrait y avoir désormais débats et discussion ce qui était formellement interdits aux non prêtres ou moines.

En instituant la modernité religieuse, le peuple allemand doit selon Hegel beaucoup à Luther et à sa réforme et surtout à son principe d'un livre pour chaque citoyen.

En France où ce principe a été considéré vital, on fournit pour le réaliser de gros efforts mais en vain. Les enseignements Luthériens avaient eu des échos partout en Europe; mais la réforme de l'église et celle de l'enseignement n'avait pas eu des répercussions sur le savoir, mais plutôt des retombées politiques et sociales.

Ailleurs, «le refus de reconnaître l'autorité de l'église rendit la séparation nécessaire dans les pays catholiques»^t. Car toutes les tentatives de réunification du système de l'église s'étaient soldées par des échecs. Hegel

^r- Hegel. Leçons sur la philo. De l'histoire. Op. Cit, p.319

^s-Hegel. Leçons sur la philo. De l'histoire. Op. Cit, p.319

^t - Hegel. Leçons sur la philo. De l'histoire. Op. Cit, p.320

avait cité dans ce cadre le débat entre Leibniz et l'évêque Bossuet sur la fusion des églises mais qui échoua^u.

Au début l'église se sépare des sciences renaissantes, de la philosophie et de la littérature humaniste.

Elle s'y opposa aussi à la science; «le célèbre Copernic avait prouvé que la terre et les planètes tournent autour du soleil, mais l'église se déclara contre ce progrès. Galilée qui, dans un dialogue, avait exposé les motifs pour et contre la nouvelle découverte de Copernic dû à genoux faire amande honorable pour ce «crime. On ne fit pas de la littérature grecque, la base de la culture; l'éducation fut livrée aux Jésuites ainsi retombe en arrière dans l'ensemble, l'esprit du monde catholique»^v.

La réforme de Luther est devenu selon Hegel, indispensable puisque la domination de l'église et son pouvoir religieux ont dépassé le stade de l'oppression des citoyens et ont atteint l'apogée, l'église commença à s'opposer à tout ce qui est censé encourageant et incitant au développement scientifique et au rayonnement culturel. Son action est donc selon Hegel, la première vraie tentative qui refuse toutes les formes de savoir et de coutumes antiques et réactionnaires et qui appelle à la nouveauté et au développement scientifique et au rayonnement culturel inaugurant l'Europe des temps modernes; ce qui a eu des répercussions possibles sur tous les penseurs.

«La philosophie des lumières est donc l'expression de la pensée de l'épanouissant et de la liberté; la pensée religieuse réformiste s'est doté de nouvelles idées libératrices. Hegel lui même est d'après J. D'Hondt un philosophe luthérien; il se plaint à tirer les enseignements religieux philosophiques et politiques de la doctrine et de l'action de Luther, pour les opposer aux conséquences du catholicisme traditionnel»^w. Il semble donc que Hegel lui même tire ses enseignements philosophiques et religieux de la doctrine et de l'action de Luther.

D'ailleurs, il qualifie la réforme de victoire historique dans ses leçons sur l'histoire de la philosophie. «Avec la réforme nous entrons ici dans la deuxième étape... La religion chrétienne a posé son contenu absolu dans les esprits»^x.

Voilà donc la façon de laquelle nous avons retracé les rapports entre religion et philosophie. Je ne pourrais pas dire frontières comme vous avez

^u - Hegel. Leçons sur la philo. De l'histoire. Op. Cit, p.320

^v - Hegel. Leçons sur la philo. De l'histoire. Op. Cit, p.321

^w - Hegel. Leçons sur la philo. De l'histoire. Op. Cit, p.321

^x - Hegel. Leçons sur la philo. De l'histoire. Op. Cit, p.322

pu remarquer puisque chez Hegel le tout est le seul à être considéré, à mériter la méditation, à se construire et à se former.

Donc, comme au début pas de barrière pas de possibilité d'avoir un grillage ou une autre forme de signer une ligne de démarcation entre philosophie et religion. Il faut plutôt parler de la ligne où philosophie et religion fondent, et où se mélangeant le social et l'historique, le religieux et le laïque, l'ontologique et le logique, le métaphysique et le technique, le rationnel et l'irrationnel.

Peut être la prochaine fois nous pourrons aborder le sujet d'une autre façon, pas dans l'intention de tracer des frontières, mais plutôt d'éclaircir la fusion de toutes les formes de savoir qui vont former un tout, un réel, un vrai : L'hégélianisme.

Mais avant, il conviendrait de noter qu'à la corruption de la religion, Hegel refuse cependant de donner la solution apportée par la Révolution Française, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Ce fut dit-il «l'énorme erreur de nos temps», ou encore une «folie des Temps modernes» que de vouloir considérer éthique et religion comme séparables ou comme indifférents l'un à l'autre. C'est «une représentation insensée que de vouloir réservé à chacune un domaine séparé en s'imaginant que leur diversité se comporterait paisiblement dans le rapport de l'une à l'autre et n'éclaterait pas en contradiction et en bataille.»¹¹

Cette «représentation insensée», ce fut celle de la Révolution Française qui voulut changer un système de mœurs corrompues, la constitution et la législation correspondant à ce système sans une Réforme religieuse.

La Révolution voulut construire un nouveau système, abstrairement rationnel, à partir d'une table rase. A cette méthode, qui conduit aux événements les plus horribles et les plus cruels, Hegel oppose le développement interne, dialectique du principe.

En effet «le principe contient l'élasticité infinie de la forme absolue, consistant à vaincre cette corruption de ses déterminations de forme et, à travers elles, du contenu, et à opérer la réconciliation de l'esprit dans lui-même.»

Le statut de Hegel en tant que penseur théologique est une question débattue depuis longtemps parmi les théologiens, et de nombreux point de vue ont valu dans cette affaire.

Le jugement assurément le plus répandu pendant une grande partie du vingtième siècle fut celui dérivé de l'influente philosophie de Kierkegaard selon laquelle les chemins escarpés de la conceptualité sauvage

hégélienne devaient s'effacer devant l'étroite et rectiligne voie de l'authenticité subjective dans la foi religieuse.

Cependant, on a constaté récemment que Kierkegaard n'était plus tellement à la mode dans les cercles théologiques, de telle manière que, bien qu'une hostilité encore toute kierkegaardienne au «système» soit encore perceptible parmi une grande partie de théologiens qui suivent le penseur danois à une distance raisonnable, son jugement sur Hegel en est aujourd'hui à sa plus faible appréciation depuis à peu près 1920.

Le second jugement théologique alternatif sur Hegel que nous voudrions évoquer ne sera pas moins familier aux connaisseurs. Il s'agit de celui selon lequel Hegel est le champion du déclin et de la chute de la doctrine chrétienne traditionnelle de la transcendance divine, et un prophète du processus historique pur comme locus de la divinité.

Cette thèse est si ancienne que l'on peut dire sans problème qu'elle représente le noyau de la lecture précoce de l'héritage théologique de Hegel par D. F. Strauss, sans omettre qu'elle a continué à avoir de l'influence dans certains cercles théologiques.

Dans les années 1960, par exemple, cette thèse a constitué la couche théorique sous-jacente à la théologie américaine de la «mort de Dieu», particulièrement à travers l'influence de J. J. Altizer¹. Une tendance identique s'est développée à la même époque et de manière indépendante dans la théologie allemande, notamment dans l'œuvre de Dorothee Sölle qui, il est intéressant de la remarquer, s'est fait l'avocate d'une réévaluation de la contribution de la tradition Idéaliste à cette tendance théologique.¹²

Aujourd'hui, l'« athéisme chrétien » du mouvement de la mort de Dieu n'est maintenu aux Etats-Unis que par des rémanences de l'école de la première vague, mais l'appel de Sölle à une « doctrine athéiste de Dieu », lui, rencontre encore un écho particulièrement important au sein de ceux qui étudient la théologie protestante allemande – même si, malheureusement, son appel à reconstruire leur relation à l'Idéalisme est bien moins entendu.

Morcelée en de multiples entités, la "nation allemande" de la Renaissance n'existe que dans sa langue (bien qu'il y ait des différences importantes du nord au sud), par des traditions communes, dans une culture plus austère, une religiosité plus introvertie que la religiosité Italienne.

Mais l'identité politique reste à créer. Faudrait-il voir dans l'adhésion massive à la pensée Luthérienne un désir informulé de cohésion nationale ? Pour le grand philosophe (Luthérien) de l'histoire que fut Hegel, Luther est bien le père de la Nation allemande. Il est vrai que LUTHER écrit en 1520 un appel «à la Noblesse Chrétienne de la Nation Allemande».

Mais le mot de Nation n'a pas le même sens que maintenant (par ex: Nations Unies): la Nation n'est qu'un agrégat de populations (voir Universités) sans lien politique, qui parlent plus ou moins la même langue.

Certes son discours contre l'Eglise Romaine est un pas important vers l'unité germanique. Tout comme sa traduction de la Bible en langue allemande qui sera le premier livre "national". Mais cela n'explique pas l'adhésion spontanée du peuple, car ses ouvrages concernent surtout les élites, ceux qui savent lire.

Pour l'écrasante majorité des populations germaniques de cette époque, l'existence d'une "conscience nationale" comme motif du succès Luthérien est peu opérante.

L'adhésion aux thèses Luthériennes est plutôt à rechercher du côté de l'expression d'un écœurement spontané envers des prélats corrompus qui représentent l'Eglise catholique romaine, et plus inconsciemment celle du souhait de se démarquer d'une religiosité toute extérieure, à l'Italienne, qui ne correspond pas à la culture profonde de ces peuples.

On peut dire en **résumé** que le luthéranisme n'est pas le produit de l'idée de Nation Allemande, mais que la "Nation" Allemande comme concept identitaire et politique est favorisée par les actes et les écrits de Luther.

En cela, Hegel a raison. La Nation allemande se définit historiquement en premier par ce qu'elle n'est pas, ou ne veut pas.

L'Eglise avait connu dès ses origines des courants schismatiques qui portaient sur tel point doctrinal, telle interprétation des Evangiles.

La longue litanie de ces déviations fait d'ailleurs partie des anathèmes d'un théologien traditionnaliste tel que Noël BEDA, accusant les Humanistes d'être des "Eudoméens, Sabelliens..." et autres qualificatifs obscurs et bien exotiques pour nous.

Mais en réalité, pour l'Eglise, rien de vraiment grave ne s'est passé depuis le grand schisme d'Orient (les Orthodoxes) et les "brebis" égarées sont soit systématiquement réduites par le feu (les Cathares, les Hussites, par ex.) ou soumises en réintégrant de force la bannière de Rome (les Juifs et Arabes d'Espagne).

La croix a fini par mater le glaive (La noblesse et les rois) dès le Moyen Age, et celui-ci s'est mis à son service pour pourchasser l'infidèle (les Sarrazins, le Turc) ou l'insoumis (les Hérétiques).

Alors comment expliquer la réussite de Martin LUTHER ?

On peut y répondre de plusieurs manières. Par l'homme, par l'œuvre et la pensée religieuse qu'elle met en avant, et par les conditions politico-religieuses qui étaient celles de l'Allemagne de la Renaissance.

Dynamique urbaine, défis urbains et déséquilibre spatial en Mauritanie. L'exemple de Nouakchott.

Hameiny Ould Sidi
Département de Géographie
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université de Nouakchott

Introduction

Dynamique urbaine, défis urbains et déséquilibre spatial ! Voilà quelques notions largement étudiées par les géographes et les économistes spatialistes que nous essaierons d'analyser à partir du cas de Nouakchott.

Notre réflexion tourne autour de trois points fondamentaux :

- La mise en relief des facteurs ayant contribué à la forte concentration de population dans un espace qui ne disposait pas au départ de facteurs d'attraction objectifs et les conséquences de cela sur l'extension spatiale de la ville ;
- L'identification des défis socio-économiques et environnementaux qui découle de cette situation ;
- enfin, à travers cette dynamique, la mise en évidence de l'évolution de la ville de Nouakchott vers une métropole centripète disposant de pouvoirs d'attraction spécifiques influençant l'évolution des autres centres urbains nationaux.

1- La ville de Nouakchott : une démographie galopante et un étalement à l'infini^y

Créeé *ex nihilo*, Nouakchott, capitale de la Mauritanie, est un exemple d'urbanisation rapide et massive. Elle a été construite sur un site dont le choix répond autant à des « critères géopolitiques » qu'à des « impératifs techniques » ou économiques (D'hont, 1985, 37). Avec la concentration des fonctions politiques, administratives, judiciaires et militaires dès le début de l'indépendance en 1960, le rôle de Nouakchott comme principal pôle urbain national n'a cessé

^y - Certaines illustrations cartographiques utilisées sont des « adaptations » de cartes tirées à partir du Schéma Directeur d'Aménagement Urbain réalisé en 2002.

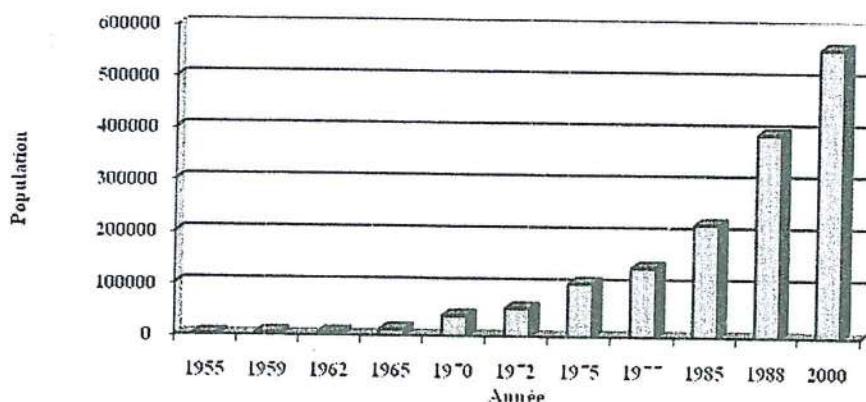
de croître. La réalisation d'infrastructures sanitaires, éducatives, communicationnelles (aéroport, port, routes) modernes est sans égal dans le reste du pays. Le développement de petites industries, de services, de commerces et d'infrastructures touristiques renforce son rôle attractif et explique son dynamisme socio-spatial. Malgré une nature hostile, la ville demeure la principale destination de la migration intérieure, facteur principal de son expansion continue et des difficultés de la gestion de son espace.

1-1 Evolution démographique

En quarante ans, Nouakchott est devenue la principale métropole urbaine de la Mauritanie qui polarise la totalité de l'espace national. Par son poids démographique, politique et économique sans commune mesure avec les autres centres urbains du pays, la ville est perçue aujourd'hui « comme le lieu de cristallisation d'une société en rapide recomposition ».^z Cette évolution démographique est le résultat des mutations profondes qui ont marqué le pays depuis les années soixante-dix à la suite de la succession de sécheresses qui ont complètement bouleversé ses structures sociales et économiques et spatiales. Parmi les conséquences de ces bouleversements, les flux incessants de populations des zones rurales vers la capitale où elles sont confrontées au mode de vie urbain avec toutes les exigences qu'il impose. Ces flux migratoires vont modifier fondamentalement le volume et la structure de la population de Nouakchott dont la croissance exceptionnelle ne cesse de surprendre. En effet, prévue au départ pour accueillir une population moins nombreuse, la ville a multiplié sa population par 311 en moins de quarante ans. La figure ci-dessous présente les différentes étapes de l'évolution démographique de Nouakchott entre 1955 et 2000.

^z - Agence de Développement Urbain, 2002 Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, Nouakchott, Mauritanie.

Figure 2: Evolution de la population de 1955 à 2000



On peut y repérer trois étapes principales :

- Entre 1955 et 1965 la croissance démographique visible dès les premières années de l'indépendance (1960) rend compte du volume quasi nul de la population initiale. L'activité économique liée à la mise en place d'infrastructures et d'équipements modernes induit un développement des activités de commerce et de services, moins exigeantes en qualification professionnelle, constitue un facteur d'attraction sur les populations riveraines. A cela s'ajoute l'existence d'infrastructures sanitaires et éducatives «d'une qualité encore inconnue sur l'ensemble du territoire» favorisant aussi la migration vers la ville (D'Hont, 1985, 38). Au cours de cette période la population a été multipliée par 7 avec des taux moyens annuels de croissance très élevés (27,8 % en 1959 et 46,7 % en 1965). De moins de 2000 habitants en 1955 (1800), la population passe à 12500 habitants en 1965.
- Entre 1965 et 1975 les taux de croissance annuelle sont toujours très élevés, avec des pointes de 21,4 % en 1970 et 23,7 % en 1975. La population atteint 104054 habitants. En plus de l'attraction qu'exerce la ville sur les populations, l'exode rural massif qui a commencé dès 1967 explique cette forte croissance.
- Enfin, entre 1975 et 2000, on assiste à un ralentissement des taux de croissance, bien qu'ils se soient maintenus à un rythme très soutenu, surtout pour les périodes 1975-1977 et 1977-1985. La population passe tout de même de 104054 à 558195

habitants, avec des taux moyens annuels de croissance en chute : 8 % entre 1975-1990 et 2,8 % entre 1988- 2000.

Il ressort de la description de l'évolution de la population de Nouakchott que la ville a connu une croissance démographique très élevée ; croissance si rapide qu'elle a dérouté les planificateurs et contredit tous les scénarios imaginés par les différents schémas d'aménagement. Aujourd'hui, elle abrite plus du quart de la population nationale et plus de la moitié de sa population urbaine. Ce boom démographique s'est traduit par des modifications permanentes des limites administratives de la ville et du mouvement interne de la population.

1-2 Distribution spatiale de la population

La croissance démographique massive a poussé les autorités à procéder par différents découpages administratifs dans le but de faciliter la gestion de la ville. Le premier découpage a eu lieu en 1958 au moment où la population n'était pas nombreuse. Il fixe les limites de la ville, en partant de l'actuel site de la Présidence de la république, à 2 km au Nord, 3 km à l'Est et à 5 km au Sud ; à l'Ouest l'océan atlantique constitue déjà une limite naturelle.

A partir de 1967, les premiers effets de la sécheresse commençant à se faire ressentir, la capitale accueille les premières vagues de migrants venus des campagnes sinistrées ; la nécessité d'un nouveau découpage s'impose alors. Ainsi, la ville sera découpée en deux arrondissements : le Ksar au Nord et la Capitale au Sud-ouest. L'intensification de l'exode rural au cours des années soixante-dix se traduisant par l'afflux intensif de populations qui envahissent les périphéries des noyaux existants, conduit à une nouvelle réorganisation territoriale de la ville. Quatre arrondissements seront créés : en plus des deux premiers, les départements de Teyarett, d'El Mina, de Sebkha et un quatrième issu de la partition de la Capitale en deux ont ainsi vu le jour.^{aa} La densification des noyaux initiaux et le développement de quartiers spontanés par la suite, favorisent un nouveau découpage en 1990 où

^{aa} - Les appellations administratives en Mauritanie changent constamment. Au départ, on utilise la numérotation pour distinguer les différentes subdivisions administratives de la ville (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} arrondissement). Depuis 1989, on les désigne plutôt par Moughataa (département). Cependant, pour l'harmonie du travail, nous utilisons plutôt l'appellation d'arrondissement.

quatre arrondissements seront créés : Arafat, Toujounine, Dar Naim et Riadh.^{bb}

1-3 Une ville aux limites indéfinies

La croissance démographique qui vient d'être décrite a eu des conséquences spatiales importantes. Au-delà de la densification de certains quartiers, la pression démographique n'a cessé de pousser les autorités à procéder constamment à des lotissements pour décongestionner les espaces étranglés ou pour répondre à la pression des populations qui squatte les périphéries de la ville (cf. carte ci-dessous). Il en résulte une périurbanisation de la ville qui renforce un développement continu des quartiers spontanés et des régularisations anarchiques. Cette situation est à l'origine des dysfonctionnements que connaissent régulièrement les plans d'urbanisme de la ville. C'est aussi un autre facteur favorisant la perte de maîtrise de son développement spatial, ce qui a fait porter sa superficie de 660 ha en 1958 à 38581 ha en 2000.^{cc}

Schématiquement, le développement spatial de la ville s'est déroulé en trois étapes principales^{dd}:

- A partir de 1958, au premier noyau urbain (Ksar) se sont ajoutés les arrondissements de la Capitale et de la Médina (anciens 3^{ème} et 4^{ème} arrondissements, aujourd'hui Tevragh Zeina) et qui abritent l'essentiel des équipements publics.

- L'année 1974 marque le début du développement incontrôlé de la ville avec l'arrivée des vagues de migrants installés aux faubourgs des quartiers existants. C'est une étape marquée par un taux de croissance avoisinant les 20 %/an. Les extensions qui ont eu lieu consacrent la création des arrondissements d'El Mina, Sebkha et Teyarett.

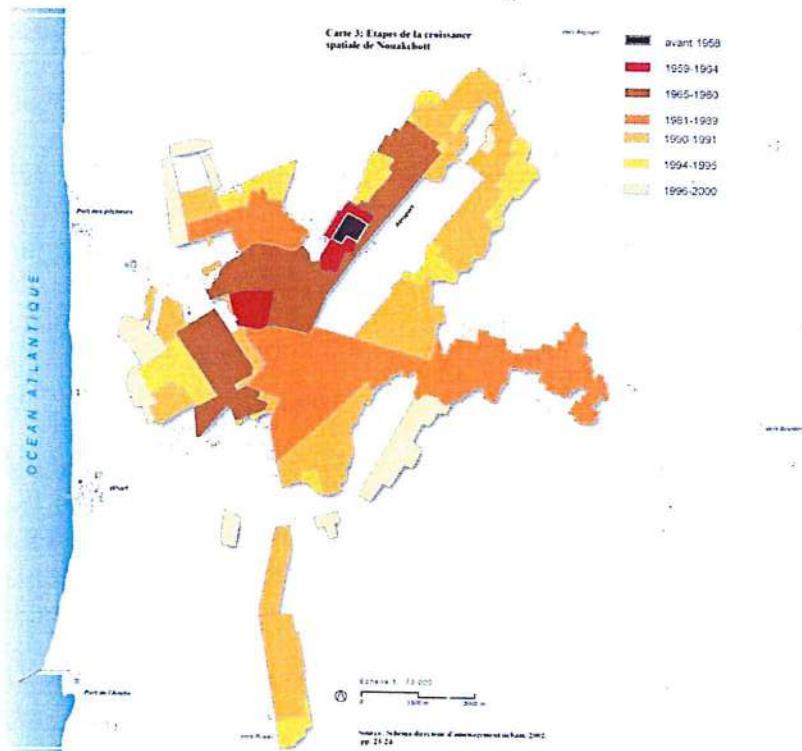
- Enfin, les années quatre-vingt correspondent à la troisième étape qui se distingue par l'extension de la ville le long des principaux axes routiers. Tout d'abord, elle se fait vers l'Est après la construction de la route de l'« Espoir » pour former l'actuel arrondissement de Toujounine. Ensuite, le mouvement se poursuit vers le sud (route de

^{bb} - Au cours de ce découpage, le 3^{ème} et le 4^{ème} arrondissement sont de nouveau réunis pour former la Moughataa de Tevragh Zeina.

^{cc} - Actuellement les limites de la ville sont fixées à 18 km au Sud (route de Rosso), 13 km à l'Est (route de l'Espoir) et à 12 km au Nord (route d'Akjoujt).

^{dd} - Les extensions ne suivent pas nécessairement cet ordre chronologique et se produisent à toutes les occasions, parfois tous les trois ou quatre ans.

Rosso) où les attributions formeront l'arrondissement de Riadh.



Les arrondissements de Dar Naim et d'Arafat seront créés par les extensions de la ville vers le Nord-est et le Sud-est. D'autres attributions importantes de parcelles dans les périphéries de certains arrondissements sont également entreprises.

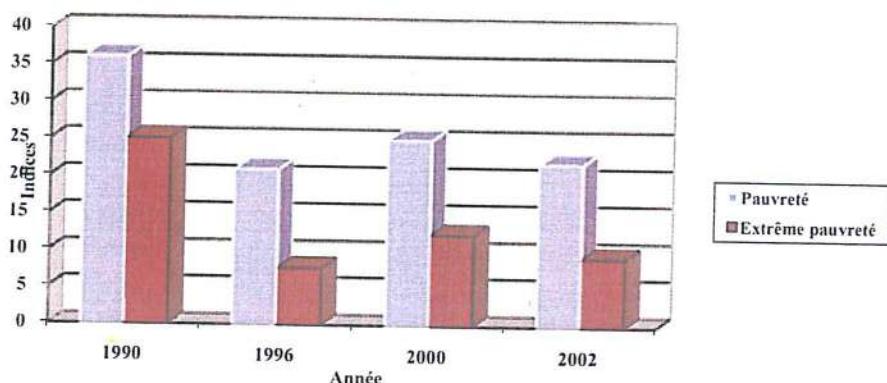
Le résultat de ce processus est l'extension à l'infini de la ville de Nouakchott. Cette croissance a eu des conséquences sociales et économiques graves constituant des défis majeurs pour les autorités qui peinent à maîtriser une ville presque incontrôlable.

2- Les défis d'une urbanisation incontrôlée

Le premier défi que doivent aujourd'hui relever les responsables chargés de la gestion de la ville est celui de la pauvreté urbaine (Ould Mohamed El Kory 2000 ; Giraud G. 2003). A la lecture du graphique ci-dessous, on peut observer l'ampleur de ce

phénomène. En effet, malgré une relative amélioration des indicateurs depuis 1990, la pauvreté touche en 2002 près du tiers de la population de la ville, avec 22 % des individus qui vivent en dessous du seuil maximum et 9,3 % disposant de revenus encore plus faibles.^{ee}

Figure 4: Evolution des indices de pauvreté entre 1990-2002 (%)



Ces seuils connaissent des variations spatiales importantes, selon que l'on soit dans les quartiers à habitat précaire ou non précaire. Ainsi, Lachaud (1998) a observé que l'incidence de la pauvreté et de l'extrême pauvreté parmi les habitants des quartiers précaires est respectivement de 26,3 et 12,8 %, alors que les proportions dans les quartiers non précaires sont de 11,6 et 3,7 %. A la pauvreté il convient d'ajouter les problèmes de chômage, d'approvisionnement en eau potable, de transport, d'accès à l'électricité, d'assainissement et du développement de l'habitat précaire et spontané.

En matière d'emplois, la croissance démographique et spatiale de la ville n'a pas été accompagnée d'un processus de développement pouvant fournir aux populations des emplois

^{ee} - Il y a deux seuils de pauvreté, supérieur et inférieur, déterminés à partir d'un agrégat complexe d'indicateurs. A Nouakchott, en 2002, le seuil supérieur ou minimum vital dont doit disposer un individu est de 73576 ouguiyas par an (environ 225 €) et le seuil inférieur qui ne permet pas d'assurer ce minimum est de 55630 ouguiyas (environ 170 €). Ces seuils changent périodiquement.

suffisants. Une population, en majorité non qualifiée et à laquelle s'ajoute chaque année un fort contingent de migrants venus de la province.^{ff} La faiblesse des disponibilités et opportunités d'emploi a eu comme conséquence l'informalisation de l'économie locale (Charmes, 1994 ; Lachaud, 1998; ETASCO, 2000). Le secteur informel est devenu le principal secteur d'absorption de la majorité de la main-d'œuvre urbaine. Aussi a-t-il fourni 52,4 % des emplois urbains en 1991 et 61 % en 2000.

Des problèmes apparaissent aussi au niveau de l'approvisionnement en eau de la ville, en particulier les quartiers périphériques dont une bonne partie n'est pas desservie par le réseau de distribution. Avec un déficit moyen journalier de près de 40 %, l'accès à l'eau potable demeure un des problèmes récurrents auxquels font face chaque jour les populations. Dans certaines périodes de l'année (les périodes des grandes chaleurs), trouver de l'eau en certains endroits de la ville est un véritable parcours du combattant.

Le transport est aussi un autre secteur urbain en difficulté. Le réseau secondaire, très insuffisant, rend tout à fait problématique l'accès au centre-urbain ou aux quartiers éloignés. Le réseau tertiaire est aussi dans un état difficile. Il est tout simplement embryonnaire dans le tissu bâti et quasiment inexistant ou chaotique dans les quartiers périphériques. Dans certains quartiers périphériques, les tronçons non bitumés franchissent des zones sableuses rendant leur accessibilité problématique.

Les embouteillages monstres survenant à toutes les heures de la journée, partout en ville, constituent un vrai parcours du combattant pour tout conducteur. Au petit matin, en début de soirée et à la mi-journée, accéder au centre-ville, en sortir ou y rentrer, est un véritable cauchemar. La mise en œuvre du nouveau Schéma directeur d'aménagement urbain pourrait bien participer à soulager ces problèmes.

La situation de la ville en matière d'accès à l'électricité n'est pas meilleure que celle de l'eau. Seuls 25,23 % de ses besoins sont assurés. L'assainissement constitue également l'un des problèmes les plus difficiles auxquels est confrontée la ville. L'accumulation

^{ff}- Malgré un relatif tassement du flux migratoire observé ces dernières années, les statistiques officielles ont constaté qu'en 2000 le taux annuel moyen de croissance de la ville pour la période 1988-2000 était supérieur à la moyenne nationale (plus 2,8 % contre 2,4 %). Pour la même période la ville a accueilli près de 65 % de la migration intérieure.

des ordures de toute sorte et la faiblesse des réseaux de collecte, d'évacuation et de traitement des eaux usées donnent à Nouakchott la forme d'une ville insalubre. Le seul réseau collectif d'évacuation et de traitement des eaux usées reste insuffisant, s'il n'est pas tout simplement en panne. Ainsi, pendant la saison des pluies certaines parties de la ville se transforment en mares faute d'un réseau de drainage. Les quartiers aux sols imperméables en raison de la nappe salée affleurantes en souffrent cruellement, devenant même inaccessibles pour quelques temps (ETASCO/ Commune de Nouakchott. 2000).

La ville fait face à un autre défi non moins important, celui du phénomène du développement des quartiers précaires : les Kebbas et les Gazras. En effet, si l'apparition de ce phénomène exprime parfois un besoin réel d'espaces, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit aussi d'astuces utilisées ou de stratégies développées par les populations pour bénéficier facilement, et de plus en plus, de terrains.

D'ailleurs le phénomène de la *Gazra* est devenu même une mode chez les Nouakchottois dont l'appétit pour les terrains urbains est toujours très fort. L'attachement des populations au phénomène fait que, quelle que soit l'importance des opérations de régularisation, « la ville illégale va surgir ailleurs» (Frérot, 1999, 206).

Par ailleurs, la forte spéculation foncière encourage davantage ces formes d'occupation de l'espace. D'Hont (1985, 41) a observé que 80 % des parcelles attribués aux populations des *Kebbé* en 1974 ont été cédés à des habitants des anciens quartiers qui les achètent à des prix dépassant de loin ceux des cessions de l'Etat. Certaines familles attributaires de parcelles finissent par les revendre et se déplacent en périphéries pour créer un nouveau quartier spontané afin de bénéficier de nouvelles attributions.

La gestion efficiente de la ville et la maîtrise de l'expansion urbaine passent ainsi par le contrôle de ces opérations de « squatisation » de l'espace. Les stratégies actuelles de régularisation foncière et de réhabilitation de ces quartiers précaires doivent s'accompagner de mesures draconiennes pour mettre fin à ces formes d'occupation illégales du domaine public.

Tous ces problèmes s'atténueraient, si une politique d'aménagement du territoire efficiente aurait commandé les choix stratégiques des autorités nationales, en particulier en matière de développement de métropoles d'équilibres. Aussi, l'existence de

centres urbains d'équilibre aurait-il contribué à diminuer la pression sur Nouakchott et à soulager ses souffrances.

3- Nouakchott et le déséquilibre spatial

Jean-François Gravier a mis en évidence le caractère dominant de Paris et ses conséquences sur le déséquilibre régional en France au lendemain de la seconde guerre mondiale. Une décennie plus tard, Reymond Vernon a fait une étude similaire faisant observer les disparités grandissantes entre la métropole new-yorkaise et les autres centres urbains du nord-est américain.^{gg}

L'analyse de la métropole de Nouakchott, pourrait mettre en évidence une grande similitude avec ces deux cas. En effet, avec son poids démographique et ses potentiels de développement, la ville de Nouakchott est devenue une métropole centripète, qui « bloque » du même coup, l'émergence d'autres pôles urbains d'équilibre.

Le second pôle urbain du pays, Nouadhibou, n'a pas pu jouer ce rôle en raison de l'extraversion de son économie. Son potentiel d'emplois plus faible que celui de Nouakchott est caractérisé par une certaine spécialisation qui n'est pas toujours à la portée de la majorité de la main-d'œuvre non qualifiée.

Mais comme partout en Afrique au moment des indépendances, en Mauritanie, la priorité pour les autorités politiques au départ était la création d'une capitale qui centralise l'ensemble des pouvoirs qu'exige l'existence du nouvel Etat : politique, administratif, économique, etc. Quelques décennies plus tard, les conséquences sont visibles : Nouakchott est devenue une macrocéphalie, un pôle urbain centripète qui draine « les populations, les cerveaux, les forces vives » et regroupe « la société la plus opératoire, la plus riche et tous les investissements importants » (Frerot, 1999, 25).

En matière économique, le poids de Nouakchott est sans commune mesure avec le reste du pays. Selon le Ministère de l'industrie, en 2002, la ville abrite 72 % des unités industrielles nationales et 70 % des banques et services financiers. Avec son port en eau profonde dit « Port de l'Amitié », son aéroport et son réseau de transport reliant les principaux centres urbains de l'intérieur, la ville demeure sans rivale au plan national. Le port assure les ¾ des

^{gg} - J-F Gravier (1947) Paris et le désert français, Reymond Vernon (1959) Made in New York

importations nationales et une partie importante des exportations (Diah O. 2001).

Carrefour par lequel partent et convergent les principaux axes routiers, Nouakchott reste le principal fournisseur de l'intérieur du pays en marchandises importées. En moyenne, plus de 200 000 tonnes/an de marchandises diverses sont acheminées de Nouakchott vers l'intérieur du pays. Au retour, la ville ne reçoit que moins de 100 000 tonnes qui portent essentiellement sur les animaux sur pieds, le charbon de bois et des produits agricoles de la vallée (Berger Inc., 1994).

En plus du port et des axes routiers, l'aéroport de Nouakchott constitue la vitrine par laquelle la plupart des Mauritaniens et des étrangers partent et entrent au pays. Dans le domaine des télécommunications, Nouakchott abrite trois opérateurs de téléphonie mobile en plus du réseau téléphonique classique, plus développé que dans les autres villes.

La polarisation n'est pas seulement économique, elle est aussi sociale. En effet, dans le domaine de l'éducation, la ville concentre en 2001 29 % de l'effectif national de l'enseignement fondamental (primaire) et 46 % de celui de l'enseignement secondaire. C'est aussi vrai pour l'enseignement technique et professionnel et les établissements de l'enseignement supérieur qui n'existent pas ailleurs, dans le reste du pays (Sow A, 2002). Enfin, dans le domaine de la santé, les centres hospitaliers de la ville concentrent les ¾ de la capacité d'hospitalisation au niveau national. Il existe aussi un réseau important de pharmacies et de cliniques privées sans équivalent dans le reste du pays (Dia C-M, 2003). Le tout fait de Nouakchott une métropole urbaine qui «désertifie» le territoire national.

La solution passerait par l'élaboration d'une véritable politique de développement régional équilibré où la priorité serait donnée à l'émergence de métropoles d'équilibre. La mise en place de mesures incitatives pour encourager l'investissement public et privé dans certains centres urbains à grands potentiels de développement serait à même d'encourager le décongestionnement de Nouakchott.

Des centres urbains, comme Nouadhibou, Kiffa, Rosso ou Kaédi disposent de potentiels importants qui les rendent aptes à jouer le rôle de métropoles d'équilibres. Les villes d'Aioune, d'Aleg, d'Atar, de Néma, de Sélibaby, de Tijikja et de Zoueratt pourraient devenir

des villes moyennes dotées d'infrastructures appropriées afin d'éviter les éventuels déséquilibres nés du développement des métropoles d'équilibre.

Politique de développement régional équilibré a fait ses preuves dans beaucoup de pays qui ont connu des déséquilibres spatiaux similaires à notre situation.

Conclusion

Sans ressources agricoles, ni minières, Nouakchott doit son dynamisme actuel à son rôle de ville de commandement dont l'objectif au départ, est de faciliter le contrôle d'un espace national en gestation et sous - intégré. La croissance démographique soutenue depuis sa création a fini par rassembler plus du quart de la population nationale, aujourd'hui confrontée aux défis de la pauvreté, du chômage et du « mal urbain ». L'économie fortement « informalisée » devient la principale source de travail et de revenus pour de nombreux citoyens.

En dépit de ces problèmes, Nouakchott dispose de nombreux atouts sans commune mesure avec les possibilités des autres villes du pays. C'est pourquoi elle continue à drainer tous les facteurs de développement national. De tels atouts confèrent à la ville des avantages comparatifs spécifiques par rapport aux centres urbains du pays, ce qui n'est pas de nature à encourager l'émergence d'autres espaces concurrents.

Cette situation pose en toile de fond la nécessité de définir une politique d'aménagement du territoire et de développement régional efficiente. Par des mesures incitatives et par des stratégies appropriées, il y a lieu de décongestionner la Capitale tout en suscitant l'émergence de pôles d'équilibre dynamiques. C'est ainsi que beaucoup de nations ont pu maîtriser la croissance de leurs grandes villes et promouvoir un développement socio-économique équilibré.

Références bibliographiques

- Agence de Développement Urbain 2002, Schéma directeur d'aménagement urbain (SDAU) de Nouakchott, Horizons 2010-2020 ;
- Berger Inc 1994, Etude des transports en Mauritanie ;
- Charmes, jacques 1994, « L'économie mauritanienne au risque de l'informalisation », in Politique africaine, no. 55, pp. 74-78 ;
- D'Hont O. 1985, « Les Kébé (bidonvilles) de Nouakchott », Afrique contemporaine, no. 189, pp. 36-55 ;
- Dia C-M. 2003, Le milieu urbain et infrastructures sanitaires à Nouakchott, mém. Université de Nouakchott
- Dia K. 2002, Contribution à l'étude de la pauvreté à El Mina : Cas d'Oum El Koura, mém. Université de Nouakchott ;
- Diagana I 1993, Croissance urbaine et dynamique spatiale à Nouakchott, thèse de doctorat, université Lyon Lumière ;
- Diah O. 2001, Nouakchott : Un espace national de polarisation économique et sociale, mém. Université de Nouakchott
- ETASCO/ Commune de Nouakchott. 2000 Stratégie de développement de la ville, Phase 1 : Diagnostic ;
- Frérot A-M. 1999, « Explosion urbaine contemporaine », in Frérot (dir) Les grandes villes africaines, pp. 19-29 ;
- Frérot A-M. 1999 « Nouakchott, la capitale des sables », in Frérot (dir) Les grandes villes africaines, pp.199-207.
- Giraud G. 2003, Les pauvres dans la ville. L'exemple de Nouakchott (Mauritanie), mém. De DEA, Université de Provence Aix-Marseille I ;
- Guisset A-S. 2000, Contribution à l'étude la pauvreté en milieu urbain : cas d'El Mina, mém. Université de Nouakchott ;
- Lachaud J-P. 1998, « Le secteur informel en Mauritanie : analyses et politiques », CED, université Bordeaux IV ;
- Lachaud J-P. 1998, « Les différences spatiales de pauvreté en Mauritanie : un test de dominance », CED, université Bordeaux IV ;
- Office national de la statistique 2003, Profil de pauvreté 2002 à Nouakchott
- Office national de la statistique 2003, « Résultats prioritaires du recensement de la population et de l'habitat 2000 », Nouakchott, Mauritanie ;
- Ould Mohamed El Kory M. 2000, Les conditions de vie des ménages dans les quartiers périphériques de Nouakchott : exemple : Kébé d'El Mina, DSTSI, MSAS/Collège coopératif.
- SAO, O. 2002, L'illégalité et l'informalité dans l'occupation du domaine public : cas de la Médina R et de la Médina 3 (Nouakchott), mém. De Géographie, Université de Nouakchott

- Soumaré D. 2001, La problématique du logement à Nouakchott : l'exemple du logement locatif à Sebkha, mém. Université de Nouakchott ;
- Sow A. 2002, L'espace et la localisation industrielle et commerciale : Le cas de Nouakchott, mém. Université de Nouakchott ;
- Sow B. 2002, Le secteur informel urbain en Mauritanie : cas de l'insertion des activités de couture dans la Médina R (Nouakchott), mém. Université de Nouakchott ;



Ajuntament de Barcelona

Les pressions animales dans les aires protégées en Mauritanie : Réalités actuelles, analyse de la tendance évolutive et applicabilité des méthodes d'évaluation des capacités de charges de bétail utilisées dans la planification des natures

Nouakchott le 10 Décembre 2009

Mamadou KANE^{hh}

Ould CHEIKH EL HOUSSEIN Sidahmed Lehbibⁱⁱ

Ould HAKKI Mohamed Lemine^{jj}

^{hh} - Chef de division au Ministère du Développement Rural

ⁱⁱ -Ingénieur à la Direction de la Protection de la Nature au ministère délégué au près du premier ministre chargé de l'environnement et du développement durable

Ould LIMAME Abderrahmane ^{kk}
Ould RAMDAN Moctar ^{ll}
CAMARA Abdallah Souleymane ^{mm}

Abréviations et acronymes

DE Rural	: Direction de l'Elevage du Ministère du Développement Rural
DPN	: Direction de la Protection de la Nature du Ministère Délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Environnement et du Développement Durable
MDR	: Ministère du Développement Rural
MEDD	: Ministère Délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Environnement et du Développement Durable
Món-3	: Fondation Món -3 (ONG Espagnole)
ORPM	: Observatoire des ressources pastorales en Mauritanie
PIB	: Produit Intérieur Brut
SIG	: Système d'Information Géographique
T/MS	: Tonne de Matière sèche
UBT	: Unité Bétail Tropical
UF	: Unité Fourragère
IUCN	: Union Mondiale pour la Conservation de la Nature
Wilaya	: Région administrative

I. Introduction

^{jj} - Ingénieur Vétérinaire et chef de service production animale à la Direction de l'élevage au Ministère du développement rural

^{kk} - Ingénieur agro- économiste, enseignant à la Faculté des Sciences et Techniques de l'université de Nouakchott

^{ll} - Enseignant à la Faculté des lettres et Sciences Humaines, Chef du département de Géographie de l'université de Nouakchott

^{mm} - Organisateur du séminaire

La Mauritanie pays désertique, fait face à un ensemble de défis environnementaux, mais aussi sociaux, notamment l'économie de l'eau, la gestion des ressources naturelles et l'adaptation des modes de production animales à la situation de dégradation des couverts végétaux et aux effets de la désertification. En effet, le pays tire encore plus de 22% de son PIB d'un élevage extensif de 12 millions de têtes pour un potentiel fourrager de seulement 9 millions de T/MS^{'''}. Les pâturages et les espaces boisés sont en régression consécutivement aux aléas climatiques mais aussi à l'exploitation anarchique des forêts. Cette situation met en péril le développement et la valorisation des potentialités du territoire national, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. La pression animale devient donc de plus en plus grande sur les pâturages mais surtout sur les aires protégées.

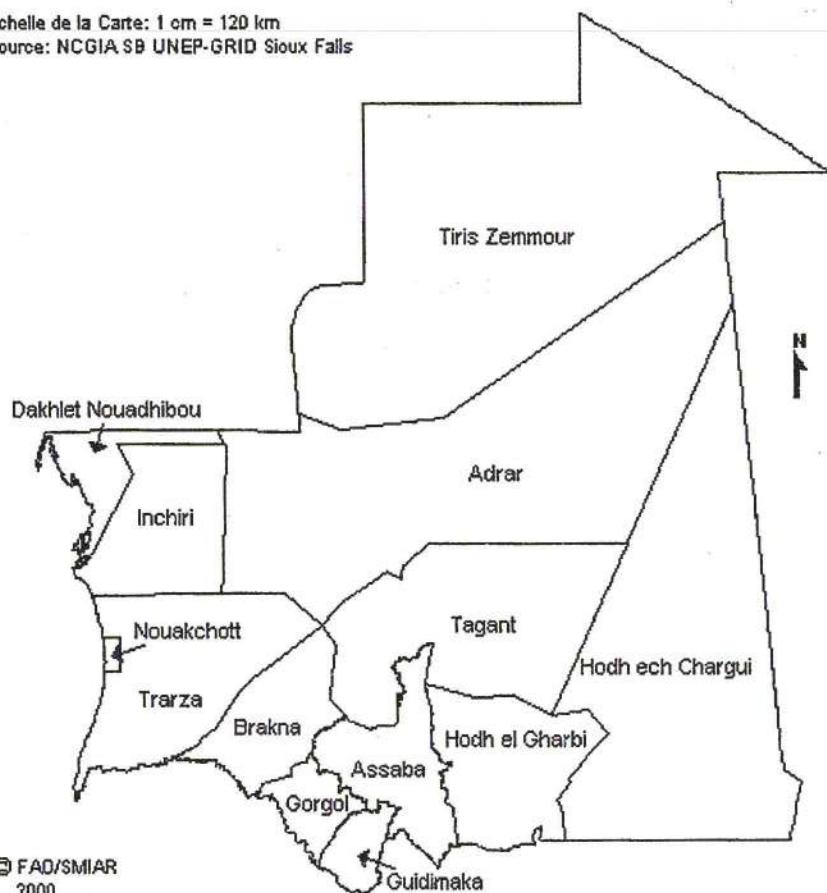
Face à cette situation, des efforts ont été engagés pour une meilleure prise en compte des aspects de gestion des ressources naturelles, dans la planification des pâturages en relation avec les aires protégées en Mauritanie en particulier des dispositions :

- institutionnelles par la création d'un département ministériel chargé de l'environnement doté de directions techniques spécialisées et de moyens humains propres ;
- juridiques et réglementaires par l'élaboration et l'adoption d'un cadre juridique pour la protection de l'environnement en particulier la ratification de conventions internationales, la loi cadre sur l'environnement, le code pastoral, des forêts et de la chasse ;

^{'''} -RIM 1993 Définition d'une politique d'élevage en Mauritanie

- stratégiques par la rédaction et l'adoption de stratégie de conservation, de biodiversité et du plan pour l'environnement et le développement durable^{oo}.

Echelle de la Carte: 1 cm = 120 km
 Source: NCGIA SB UNEP-GRID Sioux Falls



Carte 1 : Zones administratives de la Mauritanie

II. Problématique

En Mauritanie, les pâturages portent sur des herbes annuelles basses, des hautes herbes pérennes, des arbustes et des arbres fourragers. Ces pâturages connaissent une forte variation au cours de l'année en fonction de la

^{oo} -MDEDD/MON3 Actes de l'atelier « pressions animales sur les aires protégées en Mauritanie » décembre 2009

pluviométrie. Pendant cette période pluviale, l'herbe verte est abondante, riche en eau et peu lignifiée. Cette situation change rapidement avec le début de la longue saison sèche où le flétrissement est rapide, l'herbe devient dure et, à mesure que la saison sèche avance, elle devient de plus en plus rare. À la fin de la saison sèche, la végétation est dormante (graines) à l'exception de celle qui se trouve au voisinage des points d'eau permanents (fleuve Sénégal, notamment).

La partie sahélienne (au sud de l'isohyète 150) renferme l'essentiel des ressources sylvo-pastorales. Ce sont les deux Hodhs, l'Assaba, le Brakna, le Trarza et le Guidimagha. La zone saharienne (au nord de l'isohyète 150mm), la végétation est en dormance continue. Cette dormance est levée dès qu'il pleut laissant place à un tapis vert d'une qualité exceptionnelle selon le type de sol.

La productivité de ces pâturages est variable selon les caractéristiques des sols. Sur les dunes sableuses, le tapis herbacé reste discontinu avec un taux de recouvrement moyen de 40%. Sur les sols squelettiques, plus ou moins recouverts d'épandages sableux, le tapis herbacé est très clairsemé avec un taux de recouvrement qui ne dépasse pas parfois 25%. Elle peut atteindre 5000 kg dans les dépressions limono-sableuse.

Les bovins, caprins et ovins constituent la majeure partie du cheptel en Mauritanie. Les camelins et les asins ainsi que l'aviculture sont toutefois significativement représentés. Les espèces rencontrées en Mauritanie sont : bovins (*Bos indicus*), ovins (*Ovis aries*), caprins (*Capra hircus*), camelins (*Camelus dromedarius*), les équidés (*Equus asinus* et *Equus caballus*) et la volaille (*Gallus gallus*).

L'élevage dépend entre autres de l'adéquation de la charge pastorale avec les ressources fourragères. La variation du couvert végétal dans l'espace et

le temps conditionne les activités pastorales et forestières pratiquées encore de manières traditionnelles. Cette situation est le résultat de plusieurs facteurs :

- les effets conjugués des sécheresses successives et de la désertification ;
- la dégradation du couvert végétal ;
- le non évaluation systématique des potentialités pastorales ;
- la profondeur de la pauvreté ;
- la faiblesse dispositif juridique et réglementaire dans le pays ;
- la mauvaise répartition des points d'eau ;
- le non cohérence des politiques du secteur

L'adéquation entre le pastoralisme d'une part et la protection des aires protégées de l'autre est un enjeu de plus en plus complexe qui demande une réflexion approfondie et des actions concertées autour des thématiques : (i) la capitalisation des expériences d'évaluation des capacités de charge, (ii) les impacts du pastoralisme sur les aires protégées, (iii) les mécanismes de planification de la gestion des pâturages.

La fondation Món-3, présente en Mauritanie depuis une vingtaine d'années oeuvre pour la promotion du développement communautaire et la lutte contre la pauvreté dans plusieurs wilayas du pays mais aussi à la préservation de l'environnement et du tourisme. En collaboration avec la Direction de la Protection de la Nature au Ministère Délégué Auprès du Premier Ministre Chargé de l'Environnement et du Développement Durable a engagé une réflexion autour du pastoralisme et les aires protégées en Mauritanie. Au cours de cette réflexion des questions importantes autour de thématiques pertinentes ont été abordées en particulier :

- Quel est le rôle de l'élevage et du pastoralisme dans la formation du revenu, de l'emploi et de la lutte contre la pauvreté?
- Quel est le rôle des aires protégées dans la régulation environnementale ?
- Comment est évaluée la capacité de charge et est elle systématique et rentre-telle dans la planification des parcours pastoraux ?
- Le code pastoral est-il appliqué et quelles sont les contraintes de cette application ?
- Quels sont les impacts des pressions animales sur et dans les aires protégées ?
- Est-il envisageable de trouver une adéquation entre le pastoralisme et la protection des aires protégées ?
- Quels rôles peuvent jouer les acteurs institutionnels et partenaires au développement dans cette problématique ?

III. Elevage et pastoralisme

3.1 Les ressources pastorales

En Mauritanie, les ressources pastorales sont liées étroitement au couvert végétal. Ces ressources sont très variables cours de l'année en fonction des conditions climatiques. Le disponible fourrager peut être abondant pendant la période de l'hivernage. Cette situation change peut-être perturbée avec la longue saison sèche.

La vallée du fleuve et le lit des oueds à écoulement temporaire renferment l'essentiel du potentiel fourrager du pays. Cette zone couvre les deux Hodhs, l'Assaba, le Brakna, le Gorgol, le Trarza et le Guidimagha.

Les ressources pastorales sont réparties par domaine climatique comme suit dans les différents domaines climatiques:

Encadré : quelques définitions indispensables

La charge (c) est le nombre d'animaux d'un type précis par ha pour une période donnée.

Ex, la charge de ce parcours est de 2 ha/brebis (= 0,5 brebis/ha) en saison humide.

La densité (De) est le nombre d'animaux par ha pour une courte période sur une parcelle.

Ex, la densité dans ce parc est de 25 chèvres/ha pendant les 3 jours d'utilisation.

La capacité de pâturage (Ca) est le nombre de jours x nombres d'animaux par ha pour une période déterminé.

Ex, 6 brebis pâturent 10 ha pendant 20 jours consécutifs.
 $Ca = 6 \times 20 / 10 = 12$ jours x brebis/ha

La pression des pâturages (PP)

est le nombre d'animaux d'un type précis par unité de poids d'herbe pour une période déterminé.

Ex. si le disponible fourrager de l'exemple précédent est de 1200 kg MS par ha, la pression de pâturage est de : $PP = 6/10 \times 1200 = 2$ brebis par tonne MS d'herbe disponible.

L'herbe offerte (HO) est le poids d'herbe disponible par kg de poids vif d'animal sur le parcours.

Dans notre exemple, si les brebis pèsent en moyenne 30 kg, l'herbe offerte est de : $Ho = 1000 / 2 \times 16,7$ kg de MS d'herbe/ kg vif d'animal.
Remarquez que la PP et HO sont inversement liés.

On ne peut les mesurer que sur parcours herbacés, ou le poids de l'herbe disponible est mesurable. Sur parcours arboré, c'est impossible.

La production animale par hectare

est le produit charge x production par animal pendant la période d'utilisation pâturage.

Si les brebis ont grossi en moyenne de 5 kg pendant la période considérée, avec charge de 2 ha par brebis, la production animale par ha de $5 \times 0,5 = 2$, de croit/ha.

Pastoralisme : on entend par pastoralisme, le mode d'élevage fondé sur la mobilité permanente ou saisonnière du cheptel.

Pasteur : est celui qui tire ses principaux revenus d'un élevage pratiqué suivant un mode d'utilisation des ressources pastorales fondé sur la mobilité.

Ressources pastorales : on entend par ressources pastorales,

les pâturages herbacées ou aériens les eaux superficielles ou souterraines, les carrières d'Amersal et les terrains à lécher.

Espace pastoral : ensemble des zones où existent des ressources pastorales ainsi que les parcs publics de vaccination et de prophylaxie

Couloirs de passage : permettant aux animaux d'accéder aux ressources pastorales.

Droit d'accès aux ressources pastorales: est entendu comme la garantie pour le pasteur de la liberté de passage vers les ressources naturelles.

Droit d'utilisation des ressources : est entendu comme

la liberté accordée au pasteur d'utiliser, à son profit personnel ou à celui de animaux,

toutes les ressources de l'espace pastoral dans le respect des normes fixées les lois

et règlements en vigueur

3.1.1. Le domaine saharien

Cette unité couvre à peu près les deux tiers du nord du pays (au nord de l'isohyète 150mm). C'est une zone où se rencontre des pâturages spontanés, dont la répartition est variable du fait de leur dépendance des pluies à caractère aléatoire dans cette partie du pays.

Deux groupements occupent le domaine saharien :

- Le groupement à *Stipagrostis pungens* sur la partie ensablée ;
- Le groupement à *Acacia raddiana* sur la dorsale des R'Geibatt et sur le Sahara atlantique. Ce groupement est associé à une strate herbacée très clairsemée, représentée par *Panicum turgidum*.

3.1.2. Le Sahel subdésertique

Cette zone est comprise entre l'isohyète 150 et 200 mm et elle correspond à une étroite bande allant de Nouakchott, à l'ouest, à Tidjikja au centre. Elle est caractérisée par un climat désertique de type saharien et une très courte période active des pâturages.

La productivité en matière sèche à l'hectare de ces pâturages est très faible sur les dunes sableuses et un peu plus élevée sur les pénéplaines sablo-limoneuses. Elle est en moyenne égale à 400 kg de MS/ha. Les groupements précédents se rencontrent également dans cette zone.

3.1.3. Le Sahel typique

Cette unité se situe approximativement entre les isohyètes 200 et 400 mm, ce qui correspond grossièrement l'axe Kaédi, sud de Kiffa et Adel Begrou à l'est.

Trois groupements végétaux se distinguent :

- Le groupement à *Acacia senegalensis* occupant le domaine dunaire du Sahel (depuis le Trarza jusqu'à Tilemsi dans le Hodh et vers le Mali). Dans ce groupement, *Acacia senegalensis* est associé à *Balanites aegyptiaca*, plus résistante à la sécheresse et à tendance à dominer dans certaines régions comme le Trarza. La strate herbacée est dominée par *Cenchrus biflorus*, *Aristida mutabilis* et *Cloris prieuri* ;
- Le groupement à *Commiphora africana*, qui occupe seulement les sols argileux, particulièrement à l'ouest dans le Brakna et à l'est sur les pelites du Hodh ;
- Le groupement à *Ziziphus mauritiana* est également caractéristique des sols argileux dans la région s'étendant entre M'Bout, Magta Lehjar et Moudjeria.

La productivité de ces pâturages est variable selon les caractéristiques des sols. Elle peut toutefois atteindre 5000 kg dans certaines dépressions.

3.1.4. La bordure sahélo-soudanienne

Cette unité est caractérisée par un climat tropical sec sahélo – soudanais, avec une pluviométrie de 400 mm au Nord à 500 ou 600 mm au Sud. Cette zone qui devient de plus en plus restreinte correspond au sud de l'isohyète 400 mm et porte sur surtout la wilaya du Guidimaka. Le groupement végétal à *Combretum glutinosum* domine dans ce domaine pastoral. Il est associé à l'*Acacia senegalensis* et l'*Adansonia digitata*. La strate herbacée forme un tapis dense avec *Schoenfeldia gracilis*, *Eragrostis tremulans* et *Andropogon gayanus*.

La productivité potentielle de ces pâturages varie selon le type de sol et la position sur la pente. Elle est en moyenne égale à 1200 kg de Matière Sèche par ha.

3.1.5. La vallée du fleuve Sénégal

La zone inondable (Walo) est occupée presque exclusivement par un peuplement d'*Acacia nilotica* qui peut supporter plusieurs mois d'immersion. L'exploitation intensive de cette zone pour la fabrication de charbon de bois l'a fortement dégradée. La végétation des zones défrichées est composée presque exclusivement de *Vetiveria nigritans*.

Les pâturages de décrus sont peu représentés. Ils se rencontrent le long du fleuve Sénégal (surtout au niveau du Delta), dans la vallée du Gorgol et du lac R'Kiz.

3.1.6. Les pâturages des terres salées

Ces terres se rencontrent dans l'Aftout es Sahli (longue dépression qui s'étend de Nouakchott au delta du fleuve Sénégal, entre les cordons dunaires littoraux et les dunes du Trarza sur 170 km de long et 4 à 10 km de large) et aux abords des sebkhas (dépressions à forte teneur en sel). Le climat est sous l'influence de l'Océan Atlantique. La pluviométrie varie de 120 mm au Nord à 300 mm au Sud.

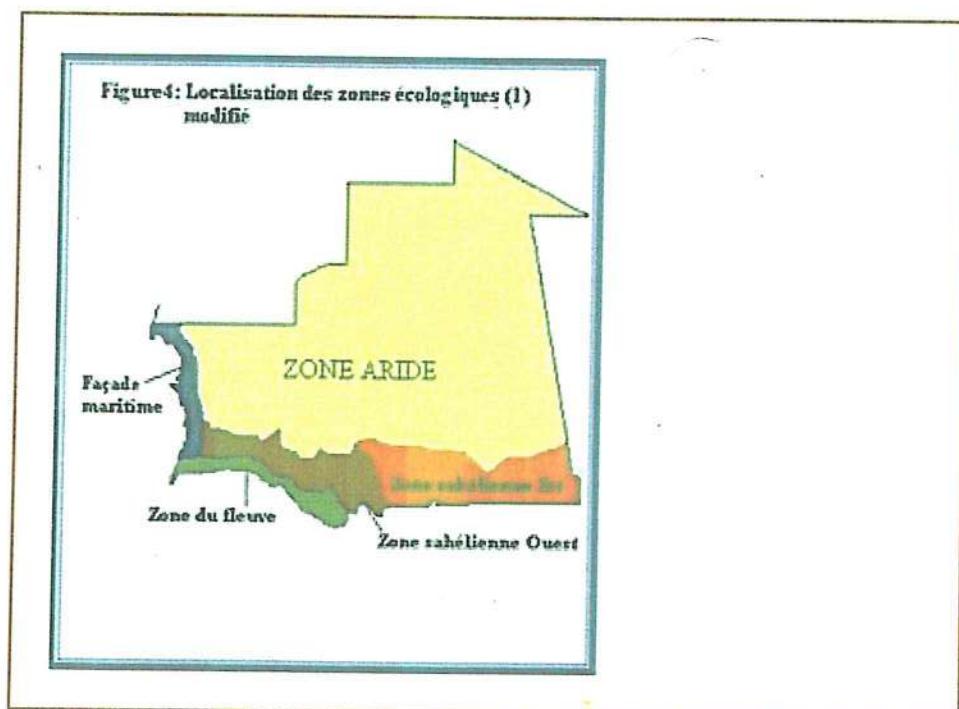
Les pâturages sont caractérisés par une forte salinité des sols avec un peuplement clairsemé de *Tamarix senegalensis* qui occupe la majeure partie de la superficie et de *Salicornia senegalensis* dans les bas-fonds, toutes deux sont appréciées par le dromadaire. La productivité de ces pâturages est très faible. (Voir carte 2).

Tableau 1 : Production fourragère par wilaya

Wilaya	Pluviométrie (mm)	Phytomasse consommable (T/MS)		
		Pâturage herbacé	Pâturage aérien	Production totale
Hodh Echargui	242	2.174.040,0	549.000	2.723.040,0
Hodh el Gharbi	204	1.268.784,0	320.400	1.589.184,0
Assaba	216	923.967,0	233.325	1.157.292,0

Guidimaka	321	333.102,0	75.705	408.807,0
Tagant	154	60.588,0	34.425	95.013,0
Gorgol	240	383.724,0	96.900	480.624,0
Brakna	220	343.035,0	111.375	454.410,0
Trarza	225	548.163,0	177.975	726.138,0
Inchiri	88	125.433,0	71.269	196.701,8
Adrar	132	852.588,0	484.425	1.337.013,0
Tiris Zemmour	64	7.722,4	5.850	13.572,8
Dakhlet-NDB	22	528,7	401	929,2
Total		7.021.675	2.161.050	9.182.725

Source FAO/BM, 2002



Carte 2 : Zones écologiques de la Mauritanie (Projet Articulation pauvreté environnement 2009 Rapport national sur l'état de l'environnement en Mauritanie)

3.2 Potentiel des ressources forestières²

La végétation naturelle en Mauritanie couvre 14 millions d'hectares environ, soit 13 % de la superficie du territoire national. 60 % de cette zone se

rencontre dans la partie recevant entre 200 et 400 mm, 37% dans la partie recevant entre 150 et 200 mm et 3% en bordure sahélo-soudanienne. Les ergs désertiques constituent un ensemble très pauvre, exception faite des voies de drainage et autour des oasis.

Pratiquement, on peut considérer que l'essentiel des potentialités sylvo-pastorales se situe au sud de l'isohyète 150 mm. Les formations arbustives ou arborées se rencontrent sur environ 4,25 % du territoire mauritanien dont moins de 3,5 % sont accessibles à l'exploitation.

Du sud au nord, les groupements végétaux suivants se distinguent :

- Groupement à *Combretum glutinosum* avec des espèces accompagnatrices comme *Acacia flava*, *Acacia seyal* (Gorgol, Brakna et Assaba) ;
- Groupement à *Acacia nilotica* (fleuve Sénégal, Tamourt N'aaj, Karakoro et autres sols alluviaux) ;
- Groupement halophile à *Grewia cretisa* accompagnée du genre *Salsola*, *Zygophyllum* et *Tamarix* ;
- Groupement à *Arthrocnemum glaucum* sur sols argileux salés ;
- Groupement à *Rhizophora racemosa* souvent accompagnée de *Avicenia africana* et *Phragmites australis* ;
- Groupement à base de *Acacia seyal*, *Balanites aegyptiaca* et de graminées ;
- Groupement à *Acacia tortilis* accompagnée de *Panicum turgidum* et de *Aristida pungens*.

La vallée du fleuve Sénégal constitue un ensemble à part qui peut être subdivisé comme suit:

- Le lit majeur du fleuve ou Walo est dominé par *Acacia nilotica* ;

- Le lit mineur du fleuve ou falo et les bourrelets de berges ou fondé, où se rencontrent des espèces comme *Acacia siberiana*, *Acacia seyal*, *Bauhinia rufescens*, *Ziziphus*, *mauritiana*, *Crateava religiosus* ;
- La zone exondée ou dièri, où se rencontrent des espèces comme *Acacia senegal*, *Acacia tortilis* ;
- La partie défrichée, où apparaît une végétation graminéenne dominée par *Vetivera nigriflora*.

Les forêts couvrent une superficie de 186.000 ha dont 48.000 ha de forêts classées, soit 25%. La demande en bois d'énergie est plus de dix fois la possibilité des forêts les plus accessibles. A ceci s'ajoutent les mangroves de la zone du bas delta et du parc national du banc d'Arguin.

Par l'importance de ses peuplements de gommier (*Acacia senegal*), la Mauritanie était jadis classée comme deuxième producteur mondial de la gomme arabique, avec une production annuelle moyenne annuelle entre 1968 et 1972 de 5.700 tonnes. À l'heure actuelle, cette production est de moins de 500 tonnes par an à cause des impacts négatifs de la sécheresse et de la désertification, en plus de la sédentarisation des populations pratiquant cette activité. En fin, cette baisse de la production s'explique par la faible compétitivité de ce produit (coût et charge élevés) par rapport à celui du soudan et des autres pays.

La superficie des gommeraies était en 1929 de 4.820.000 ha dont 20.000 ha de peuplements denses, principalement dans les wilayas du Trarza, du Brakna, de l'Assaba, et des deux Hodhs. Elles ont souffert des déficits pluviométriques des années 1970 occasionnant un déplacement vers le sud de l'aire de répartition, dont la limite nord passe maintenant par Mederdra, R'Kiz, Aleg, Kiffa, Timbedra.

Parmi les espèces protégées, on peut citer : *Acacia albida*, *Khaya senegalensis*, *Ziziphus mauritiana*, *Hyphaens thebaica*, *Barasus soudanica*, *Aristida pungens* et *Panicum turgidum*.

Tableau 2 : Forêts classées en Mauritanie par wilaya et par superficie

Wilaya	Forêt	Superficie (ha)
Trarza	Bouhajra Keur Mour Mbarwadji Djoli Koundi Gani	320 450 486 627 4470 2200
Brakna	Tessem Mboya Dar el Barka Olo Ologo Silbé Afnia Lopel Ganki	453 2940 328 217 2736 507 582 600
Gorgol	Diorbivol Dinde Dao Yame Ndiaye Ngoye	754 395 958 530 1825
Guidimatha	Melgue Seydou Bouli Kalinioro Ould Jrid	606 320 600 610 115
Assaba	Nehame Maral Sder	13040 3065
Tagant	El Mechra Legdeim Tintane	450 550 4995

Hodh Gharbi	Tamoul Tamchekett	1650
Total		47.441

Source : PDLCD, 1991

La plupart des forêts classées sont situées le long du fleuve Sénégal (19 forêts représentant 21.000 ha dans les wilayas du Trarza, Brakna et Gorgol) et son affluent le Karakoro (5 forêts couvrant 2.250 ha dans la wilaya du Guidimagh). Les autres forêts classées sont réparties entre les wilayas de l'Assaba (deux forêts couvrant 16.100 ha), le Tagant (3 forêts couvrant 6000 ha) et le Hodh Gharbi (une forêt couvrant 1.650 ha).

L'arbre, en Mauritanie, est à usage multiple. Les sous-produits forestiers comme les fruits (jujube, fruit du palmier doum, pain de singe, du *Balanites*, ...), les résines (les gommes), les écorces (tanin), condiments (feuilles de *Balanites*) jouent un rôle social, économique et environnemental. Ils contribuent à la subsistance et aux revenus des ménages et participent à l'économie nationale et internationale (les ventes de la gomme arabique de la Mauritanie).

3.3 Potentiel des ressources animales

Les ressources génétiques animales domestiques de Mauritanie sont relativement riches mais encore peu étudiées par la recherche zootechnique. Les différentes races animales présentes sont :

- ❖ Camelin : chameau de Berabiche (ou dromadaire de l'aftout) et Reguibi
- ❖ Caprins : Chèvre du Sahel, Chèvre Guéra et chèvre naine de l'est
- ❖ Ovins : mouton maure à poils ras et longs, mouton peulh
- ❖ Bovins : zébu maure et zébu peulh

↓ Equins : cheval barbe et cheval arabe

Les bovins, caprins et ovins constituent la majeure partie du cheptel en Mauritanie. Les camelins et les asins ainsi que la volaille sont toutefois significativement représentés. Les espèces rencontrées en Mauritanie sont : bovins (*Bos indicus*), ovins (*Ovis aries*), caprins (*Capra hircus*), camelins (*Camelus dromedarius*), les équidés (*Equus asinus* et *Equus caballus*) et la volaille (*Gallus gallus*).

Tableau 3: Évolution du cheptel national de 1968 à 2000 (en milliers de têtes)

	1968	1973	1981	1985	1992	2000
Bovins	2400	1100	1200	1050	1200	1497
Ovins/caprins	6800	5850	7000	7500	8500	8645
Camelins	720	670	770	790	1050	1114
Total	9920	7620	8970	9340	10750	11266

Source^{pp} : DRAP/FAO, 1993

Le cheptel est estimé en 2000 à 11.266.000 de têtes. Les statistiques de 2000 confirment la tendance vers l'augmentation du cheptel : taux de croissance annuel des camelins de 0,739%, des bovins de 1,4%, des ovins de 4,3 et des caprins de 5,1%.

Tableau 4 : Répartition des effectifs par région en 1992 (en milliers de têtes)

Région	Bovins	Ovins et caprins	Camelins
Hodh Chargui	320	1615	190
Hodh Gharbi	230	1520	140
Assaba	210	1010	90
Guidimatha	90	510	50
Tagant	40	400	100
Gorgol	120	1110	10

^{pp} -Source : Définition d'une politique de développement de l'élevage, DRAP/FAO, 1993

Brakna	105	1415	60
Trarza	75	710	120
Inchiri	0	150	80
Adrar	0	50	160
Tiris Zemmour	0	10	50
Total	1190	8500	1050

Source : FAO – 1992 – MAU/1352

Les bovins sont essentiellement cantonnés dans la partie Sud du pays où la pluviométrie dépasse 200 mm alors que les ovins et les caprins sont éparpillés sur tout le territoire national. Les camelins nomadisent entre la partie Nord et la partie Sud du territoire.

Ce sous-secteur intervient pour près du quart dans la formation du produit intérieur brut. Cette vocation pastorale de la Mauritanie se manifeste en particulier:

- par un cheptel relativement important ;
- par des éleveurs ayant une bonne connaissance de leurs animaux et du milieu (mais dont les conditions changent trop vite pour que les éleveurs puissent s'y adapter sans porter atteinte à l'environnement) ;
- par des circuits intérieurs de commercialisation importants et actifs, notamment celui ravitaillant la capitale ;
- par des marchés extérieurs, bien connus des opérateurs, vers les pays côtiers de l'Afrique de l'ouest.

IV. Les aires protégées

La Mauritanie est le pays sahélien le plus aride et le plus exposé au processus endémique de désertification. Le patrimoine forestier est mal connu à ce jour, surtout au niveau des réserves protégées. La notion d'aires protégées a pris l'ampleur les années 90. La première tentative de définition a été celle de la Convention sur la diversité biologique : «Toute zone géographiquement délimitée qui est désignée ou réglementée et gérée en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation». L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a élaboré et adopté une classification des aires protégées en six catégories. La Mauritanie dispose de deux parcs nationaux d'une superficie globale de 1.216.000 ha et de trois réserves protégées de 2 980 000 ha. Conformément aux dispositions du Décret n°190-2008 fixant les attributions du Ministre Délégué auprès du Premier Ministre Chargé de l'Environnement et du Développement Durable et l'administration centrale de son Département le Ministre est chargé entre autres d'élaborer et préparer au gouvernement les stratégies et politiques relatives à la gestion et à la protection de l'Environnement, y compris les aires protégées.

Pour confirmer l'élaboration et la mise en œuvre des orientations politiques et le cadre stratégique en matière de protection de l'environnement, la Direction de la Protection de la Nature (DPN), qui relevait du Ministère du Développement Rural, est transformée en Direction de l'Environnement et de l'Aménagement Rural au sein du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement, avant d'être rehaussée en Secrétariat d'Etat à l'Environnement puis en Ministère Délégué Auprès du Premier Ministre chargé de l'Environnement et du Développement

Durable(MDEDD). Cette orientation marque une nouvelle étape vers le renforcement des responsabilités des institutions publiques chargées des questions environnementales et vers la confirmation d'une approche multisectorielle, intégrée et participative. Dans un souci d'harmonisation du cadre juridique national aux exigences des conventions internationales que la Mauritanie a ratifié d'une part et l'implication des populations dans l'élaboration de textes, d'autre part, le gouvernement a révisé les textes régissant le code forestier.

En l'absence d'une stratégie spécifique pour les aires protégées, nous allons nous contenter de la stratégie du développement rural pour l'horizon 2015, qui insiste sur la gestion durable des réserves existantes et la création de nouvelles aires.

Malgré l'importance accordée aux ressources naturelles, la flore et la faune subissent une pression conjuguée des facteurs climatiques et anthropiques. Pour mettre fin à cette situation le moins qu'on puisse qualifiée d'inquiétante, nous proposons :

- l'élaboration d'un inventaire des ressources forestières, fauniques et pastorales ;
- la réhabilitation des aires protégées existantes, notamment les réserves protégées ;
- la création de nouvelles aires protégées ;
- l'élaboration d'un plan d'aménagement du territoire qui repartit les terres selon leurs vocations ;
- le renforcement des capacités humaines et matérielles du Ministère de l'Environnement et de la Société Civile.

V. La capacité de charge

Avant de chercher à quantifier les pâturages et à déterminer leur capacité de charge, il est bon de recenser les ressources fourragères disponibles. Cette disponibilité de ressources est extrêmement variable :

- en quantité et en qualité au cours de l'année:
 - Pendant l'hivernage, les fourrages sont beaucoup plus abondants qu'il n'en faut pour nourrir les animaux ;
 - En début de saison sèche, ils sont encore abondants, mais beaucoup moins nourrissants, car secs et ligneux ;
 - Au cours de la saison sèche, ils disparaissent rapidement, car les feux de brousse détruisent une grande partie de ces ressources herbacées disponibles.
- en fonction de la pluviométrie: d'une année à l'autre, la productivité d'un même pâturage peut varier du simple au double au gré des pluies. Il est difficile de prévoir, même de façon grossière, la quantité de fourrage dont on disposera l'année suivante.

A partir de ces unités pastorales, une tentative de quantification de la productivité et de la capacité des charges a été établie (Tableau 5).

Tableau 5: Productivité et capacité de charge des pâturages mauritaniens (mise à jour en 1996)

<i>zones et sol</i>	<i>Pluviométrie (mm)</i>	<i>Production M.S.(kg)</i>	<i>Capacité de charge (ha/UBT)</i>
Sahel subdésertique	150-200		
dunes sableuses		400	17,0
pénéplaines sablo-limoneuses		500	14,0
Sahel typique	200-400		
dunes sableuses		1000	7,0
sols squelettiques		800	9,0
Bordure sahelosoudanienne	400-500		
zones sablonneuse		1500	4,5

dépressions argileuses	limon-		3000	2,5
sols squelettiques			800	9,0
vallée du fleuve	300-500		900	8,0
terres salées	150-300		400/500	14,0

Source: définition d'une politique de développement de l'élevage en Mauritanie (TCP/MAU/1352) FAO – 1993

Les potentialités pastorales les plus importantes se rencontrent dans les Hodhs et l'Assaba où sont concentrés les deux tiers des superficies potentielles, le reste étant réparti dans le Gorgol, le Brakna, le Trarza et le Guidimaka. Compte tenu de la répartition des superficies agro-pastorales entre les trois zones climatiques concernées, la productivité moyenne globale en matière sèche est estimée à environ 900 kg à l'hectare, correspondant à 450 unités fourragères par ha (dans l'hypothèse de 0,5 UF en moyenne par kg/MS). Au total, au niveau des ordres de grandeur, les ressources fourragères, disponibles sur les quelques 140 000 km² de potentialités sylvo-pastorales représenteraient 6,3 milliards d'UF correspondant aux besoins de 2,5 millions UBT, sur la base de 2500 UF/UBT/an. Ce calcul de la charge théorique ne tient pas compte de la contribution à l'alimentation du bétail des arbres fourragers et pâturage aérien.

Une fois estimée la production primaire dans une région donnée, on peut calculer la capacité de charge potentielle : le nombre d'animaux qui peuvent théoriquement être nourris par ces pâturages.

VI. Rapprochement entre la capacité de charge et l'alimentation du bétail

Le calcul du potentiel fourrager a donné 6.3 milliards d'UF .Avec l'application d'un coefficient de correction de 0.3 pour prendre en compte les pâturages aériens ce potentiel devient 8.19 milliards d'UF. Le potentiel est très inégalement reparti entre les wilayas du pays. 7 wilayas (Hodh chargui,

Godg Ek Gaurebi, Assaba, Guidimakga, Traza et Gorgol) renferment 90% de ce potentiel. Cette situation est à l'origine de mouvements saisonniers vers ces wilayas et parfois vers les pays limitrophes. Le potentiel fourrager aura une importance quand il est rapproché avec les besoins alimentaires du cheptel. Ainsi ce rapprochement peut faire ressortir le déficit à partir duquel des recommandations sont faites pour élaborer les programmes de gestion des pâturages et de protection des pôles verts. Le tableau 6 montre que les besoins du cheptel sont de 15.7 milliards d'UF. Le potentiel fourrager est de 8.19 milliards d'UF le déficit est alors de 7.51 milliards d'UF. Le potentiel fourrager ne couvre que 52.4%, le déficit est donc de 47.6% des besoins. Cette situation est aggravée par ailleurs par le piétinement des animaux, le manque d'eau dans certaines zones de paturages et la topographie qui les rendent inaccessibles à hauteur respectivement de 10%, 20% et 5%.

Tableau 6: Rapprochement entre la capacité de charge et l'alimentation du bétail

	Taux de croissance	2000 ^{qq}	2008 ^{rr}	Besoins UF/Tête/an	Besoins totaux d'cheptel ^{ss}
Bovins	1.4%	149	1664	2500	4161660
Ovins/caprins	4%	864	1141	750	8558250
Camelins	0.7%	111	1177	2500	2940960
Total					15660870

Source: Calcul à partir de la *Base de données du projet Articulation Pauvreté Environnement*
PNUD/MDED/RIM 2008

^{qq} - Estimation en millier à partir du taux de croissance sur la base des effectifs de l'année précédente

^{rr} - Estimation en milliers à partir du taux de croissance sur la base des effectifs de l'année 2000

^{ss} - Calcul des besoins en milliers d'UF

Dans ces conditions les éleveurs transhumants sont obligés de combler le déficit en convergeant vers les aires protégées qui recèlent d'importants pâturages ou alors se tourner vers l'achat des aliments de bétails (situation difficile eu égard à leur extrême pauvreté selon le profil national de pauvreté). Il en découle une pression de plus en plus grande sur les aires protégées surtout que le code pastoral et son décret d'application ne sont pas encore appliqués.

VII. Conclusion

La préservation et la régénération des ressources naturelles en Mauritanie, souvent convoitées par différents acteurs ruraux, impliquent le renforcement de la gestion collective de ces ressources tant en zones agro-pastorales qu'en zones arides et semi-arides mais aussi au niveau des aires protégées, en s'appuyant notamment sur la mise en application concertée du cadre juridique , et en particulier le code pastoral par les différents acteurs , la mise en cohérence des politiques et enfin la promotion d'un partenariat efficace.

Sources bibliographiques

- 1) A.LIMAME 2003 *Apports du secteur forestier non ligneux dans la lutte contre la pauvreté au Sahel cas de la Mauritanie* ICRAF 86 pages
- 2) BOUDET G 1976 *Les pâturages sahéliens* FAO IEMVT Paris.
- 3) BOUDET G. 1986 *Manuel sur les pâturages tropicaux et les cultures fourragères* IEMVT Ministère Français de la coopération.
- 4) BOURBOUZE A , 1987 DONNADIEU P *l'élevage sur parcours en régions méditerranéennes* CIHEAM/IAM Montpellier.

- 5) **Kane Mamoudou, 1995** : *Les races d'animaux élevés en Mauritanie*, In Animal Genetic resources information (FAO)
- 6) **Kane Mamoudou, 1996** : *rapport de consultation sur le thème : Informations sur le bétail, les pâturages, les marchés à bétail* (PNUD/FAO)
- 7) **P.LHOSTE et Al, 1993** : *Zootехnie des régions chaudes (les systèmes d'élevage)*, CIRAD, Coopération française
- 8) **Actes de l'atelier « pressions animales et aires protégées en Mauritanie »** décembre 2009 MON3/MDEDD 42p
- 9) **FAO/MDRE, 2001** : *Etude sectorielle de l'Elevage : ressources animales et systèmes de production de l'élevage*
- 10) **Mauritanie 1996** : *rapport de pays pour la conférence internationale de la FAO sur les ressources phylogénétiques*,
- 11) **RIM /FAO, 1993** *Définition d'une politique de développement de l'élevage*, DRAP/FAO,
- 12) **RIM** : Initiative 2002 « *Elevage, pauvreté et croissance* » - *Document National 2002 – Annexe 2 – « Ressources animales, systèmes de production et d'élevage ».*
- 13) **RIM /MDEDD 2004** *Cadre stratégique de lutte contre la désertification*
- 14) **RIM /MDEDD 2004** *Cadre stratégique de protection de la biodiversité*
- 15) **RIM /MDEDD 2004** *Cadre stratégique pour l'environnement et le développement durable*